

**ÉTAT DES LIEUX DES COLLECTIFS, PLATEFORMES ET RESEAUX D'ORGANISATION DE
LA SOCIÉTÉ CIVILE DU SECTEUR EAU ET ASSAINISSEMENT DANS 7 PAYS DE
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE**



RAPPORT BURKINA FASO

DECEMBRE 2008

ONG membres de la Coalition Eau : Acad, Action Contre la Faim, Adede, Avsf, Ccfd, Coopération Atlantique Guinée 44, Corail, Crid, 4D, East, Eau Sans Frontières Internationale, Eau Vive, Enda, Green Cross France et Territoires, Gred, Gret, Helen Keller International, Hydraulique Sans Frontières, Ingénieurs Sans Frontières, Initiative Développement, Les Amis de la Terre, Réseau Foi et Justice Afrique Europe, Secours Catholique – Caritas France, Secours Islamique France, Sherpa, Solidarité Eau Europe, Toilettes du Monde, Triangle Génération Humanitaire, Water Lex, WECF, WWF France.

Coalition Eau, c/o Eau Vive - 27 rue Léon Loiseau, 93100 Montreuil
Contact : contact@coalition-eau.org - Site Internet : www.coalition-eau.org

Etude réalisée par :

M. Moussa SANGARE – Géographe aménagiste

Sous la coordination de



SOMMAIRE

SOMMAIRE	3
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	5
INTRODUCTION.....	7
1) RAPPELS SUR LE CONTEXTE GENERAL DU SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT.....	10
Données physiques.....	10
Contexte humain.....	11
Contexte du secteur AEPHA.....	12
Cadre juridique et réglementaire du secteur AEPHA.....	13
Cadre institutionnel et organisationnel et implication des OSC dans la gouvernance de l'eau.....	14
2) INVENTAIRE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU SECTEUR DE L'AEPHA.....	16
2.1. Ong Nationales Du Domaine De L'eau, L'hygiene Et L'assainissement.....	16
2.2. Osc étrangères intervenant dans l'aepha au Burkina Faso.....	20
3) INVENTAIRE DES PLATES-FORMES, COLLECTIFS ET RESEAUX D'OSC DU RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS DU DOMAINE EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT.....	30
3.1. Le Partenariat National de l'Eau (PNE).....	29
3.2. Le Cadre de Concertation des ONG et Associations intervenant dans le secteur de l'Eau Potable, de l'Hygiène et l'Assainissement (OCEPA).....	30
3.3. Le Réseau d'Information et de Communication sur l'Hygiène, l'Eau potable et l'Assainissement.....	31
3.4. La Coalition WASH/Burkina.....	33
3.5. Le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'Atteinte des OMD/Section du Burkina Faso (ROJALNU-OMD/BF).....	36
3.6. Le Réseau des Jeunes sur l'Eau et l'Assainissement (REJEA).....	38
3.7. La Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau de la Région de Bobo Dioulasso (FAUEREB).....	40
3.8. L'Association pour la Promotion de l'Irrogation Privée et des Activités Connexes (APIPAC).....	43
3.9. Le Réseau Africain des Organisations de la Société Civile sur l'Eau et l'Assainissement (ANEW), Section du Burkina Faso.....	45
3.10. L'Alliance Genre et Eau (GWA), Section du Burkina Faso.....	46
4) ANALYSE DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIF.....	48
4.1. Caractérisation Des Réseaux, Plates-Formes Et Collectifs De La Société Civile.....	48
4.2. Analyse des activités des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC au Burkina Faso.....	49
4.3. Analyse des relations de collaboration et d'influence des OSC.....	50
4.4. Forces et faiblesses des réseaux, plates-formes et collectifs.....	52
4.5. Analyse des forces et faiblesses des réseaux d'OSC.....	56
4.6. Autres réseaux, plates-formes et collectifs ayant des volets eau, hygiène et assainissement.....	57
5) MODES D'INFLUENCE DES POLITIQUES ET STRATEGIES D'AEPHA PAR LES OSC.....	58
5.1. Modes de représentativité et de participation des osc dans les mécanismes de prise de décision ou de définition de stratégies sur l'aepha.....	58
5.2. Modes de représentativité des réseaux, plates-formes et collectifs dans les mécanismes de prise de décision ou de définition de stratégies sur l'AEPHA.....	58

5.3. Attentes des pouvoirs publics à l'endroit des réseaux, plates-formes et collectifs.....	58
5.4. Analyse des forces et faiblesses de l'implication des OSC dans les politiques d'AEPHA	59
6) PROPOSITIONS D'AXES DE PLAIDOYER ET DE PARTENARIATS.....	60
7) CONCLUSION.....	61
8) ANNEXES.....	62

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ADAE	Association pour le Développement des Adductions d'Eau potable dans la région de Bobo-Dioulasso
AEPHA	Approvisionnement en Eau Potable, Hygiène et Assainissement
AEPS	Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AFVP	Association Française des Volontaires du Progrès
AG	Assemblée Générale
AMBF	Association des Municipalités du Burkina Fas
AMCOW	Conférence des Ministres Africain sur l'Eau
ANEW	Réseau Africain des organisations de la société civile sur l'Eau potable et l'Assainissement
AUE	Association des Usagers de l'Eau
CA	Conseil d'Administration
CCEPA	Cadre de Concertation des ONG et associations du domaine de l'Eau Potable et de l'Assainissement
CEA	Clubs Eau et Assainissement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale
CNBB	Comité National des Barrages du Burkina
CNID	Comité National pour l'Irrigation et le Drainage
CPE	Comité de Point d'eau
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à moindre coût
CRUS	Conseil Régional des Unions du Sahel
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
DGIRH	Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydrauliques
DGRE	Direction Générale des Ressources Eau
DIPAC	Projet de Développement de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes
DRAHRH	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
FAUEREB	Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau de la Région de Bobo-Dioulasso
FED	Fonds Européen de Développement
GWA	Alliance Mondiale Genre et Eau
GWP-AO	Partenariat Mondial de l'Eau-Afrique de l'Ouest
JME	Journée Mondiale de l'Eau
MAHRH	Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MOS	Maîtrise d'Ouvrage Sociale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
OSC	Organisation de la Société Civile
PAFASP	Projet d'Appui aux Filières Agro Sylvo-Pastorales
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PEP	Point d'Eau Potable
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PN-AEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PNE	Partenariat National de l'Eau
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAF	Réforme Agraire et Foncière
RAJS/BF	Réseau Africain Jeunesse et Santé/Section du Burkina Faso
REBIMA	Réseau Billital Maroobè
RECIF/ONG	Réseau de Communication et d'Information des ONG Féminines

RECOPA	Réseau de Communication sur le Pastoralisme
REJEA	Réseau des Jeunes pour l'Eau potable et l'Assainissement
RESO	Programme de gestion des Ressources en Eau dans le Sud-Ouest
RICHE	Réseau d'Information et de Communication sur l'Hygiène, l'Eau potable et l'assainissement
ROJANU-OMD-BF	Réseau Ouest-Africain des Jeunes volontaires des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs de Millénaire pour le Développement, section du Burkina Faso
ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest
SE	Secrétariat Exécutif
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
VARENA	Projet de Valorisation des Ressources Naturelles
VREO	Programme de Valorisation des Ressources en Eau dans l'Ouest
WAWP	Partenariat Ouest Africain de l'Eau
WSSCC	Cadre de Concertation sur l'Eau Potable et l'Assainissement

INTRODUCTION

Le présent rapport provisoire d'étude s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la Coalition des ONG françaises du secteur de l'eau (Coalition Eau) en vue d'aider les acteurs de la société civile de six (6) pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger et Sénégal) à mieux contribuer à la gouvernance du secteur eau dans leurs pays respectifs et au niveau continental africain.

Les principaux résultats assignés à l'étude sont de :

- contribuer à une meilleure connaissance des acteurs de la société civile dans le secteur de l'eau et de l'assainissement dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- vérifier le niveau d'influence des réseaux, plates-formes et coalitions des organisations de la société civile sur l'échiquier national en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques d'eau et d'assainissement ;
- permettre à ces réseaux, plates-formes et coalitions de mieux se connaître pour mieux agir ensemble et se faire bien entendre, aux états de prendre en compte ces acteurs dans les différentes décisions nationales concernant l'eau et à la communauté internationale de mieux cibler ses appuis et de faire des évaluations pertinentes sur les progrès accomplis par rapport aux engagements pris.

Le présent rapport d'étude d'état des lieux se propose ainsi d'établir l'inventaire des collectifs, plates-formes et réseaux d'acteurs de la société civile dans le secteur de l'eau au Burkina Faso, leur caractérisation, l'appréciation de l'importance de leur activité, du niveau et du degré de rapports qu'ils entretiennent entre eux, avec les Etats et avec des organisations sous-régionales et internationales.

La coordination de l'étude a été assurée par Eau Vive qui a passé une lettre d'entente avec nous en tant qu'expert pays pour conduire l'étude au Burkina Faso. La collecte des informations s'est déroulée du 21 novembre au 16 décembre dans une très large mesure à Ouagadougou où sont concentrées la presque totalité de ces regroupements d'OSC. Elle s'est également poursuivie à Bobo-Dioulasso auprès de la Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau de la Région de Bobo-Dioulasso. La collecte a aussi concerné la Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable (DAEP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques (MAHRH), de même que la Direction du Suivi des ONG (DSONG) du Ministère de l'Economie et des Finances qui dispose d'une base de données sur les ONG intervenant dans le pays.

La conduite de l'étude a été facilitée par plusieurs des interlocuteurs que nous avons eu à rencontrer qui ont bien voulu se prêter à nos questions et/ou à mettre à notre disposition des documents pertinents sur leurs structures et nous tenons à les remercier pour cette inestimable contribution.

De même WaterAid et le Partenariat National de l'Eau (PNE) en nous faisant participer respectivement au Forum National sur l'Assainissement (20 novembre 2008) et à l'Atelier sur la Gouvernance de l'Eau (18 décembre 2008) au Burkina Faso nous ont permis de recueillir des informations fort enrichissantes sur la Coalition WASH et sur le PNE et de faire la connaissance d'autres réseaux, collectifs ou plates-formes concernées par la présente étude.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance pour cet égard.

L'eau en tant qu'élément naturel nécessaire à toute vie et activité humaine est au cœur des préoccupations des nations, de la communauté internationale, autrement dit de chacun et de tous : qu'il s'agisse de l'accès à l'eau potable, de la pratique des cultures pluviales ou de l'irrigation, de l'abreuvement des animaux, de l'activité minière et industrielle et ou encore de la production d'énergie. L'eau est aussi un bien culturel et spirituel en tant qu'élément purificateur dans bon nombre de religions et sociétés traditionnelles ou

modernes. L'eau représente aux yeux du monde une formidable chance de rassemblement des populations et d'acteurs au niveau local, national, régional voire planétaire.

Au regard de son caractère vital, son importance comme condition essentielle du développement et sa disponibilité très limitée voire les menaces dont elle est l'objet, l'eau se présente donc comme UN, voire LE problème majeur du XXI^{ème} siècle auquel toutes les attentions doivent être données.

Au delà des graves pénuries d'eau dans le monde, et surtout dans les pays du Sud où des millions de personnes n'ont pas encore accès à l'eau potable, le rapport 2006 du PNUD sur le Développement Humain relève qu'il n'y a pas de crise de pénurie de l'eau mais plutôt de sérieux problèmes de répartition, de gestion des ressources en eau et d'accès au service notamment pour les populations à faibles revenus.

En effet, malgré la présence de fleuves et lacs de grande importance (Niger, Volta, Mano, Sénégal, Gambie pour ne citer que ceux-là en Afrique de l'Ouest ; le fleuve Congo, le lac Tchad, ...en Afrique Centrale), les régions de l'Afrique de l'Ouest et du Centre connaissent à très peu de différences près de grosses difficultés dans l'accès au service d'eau alimentaire. Le potentiel hydrologique dans les Etats, d'antan abondant, est en train de subir une forte dégradation exposant ainsi à la crise.

De façon plus précise, les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre comme la plupart des pays du Sud sont confrontés à plusieurs problèmes de gestion des ressources en eau et au titre desquels, on peut retenir :

- L'augmentation croissante de la demande en eau liée à la croissance démographique et urbaine et au développement des activités économiques ;
- L'appauvrissement continu des ressources en eau en terme quantitatif et qualitatif, dû d'une part, à une évolution climatique défavorable depuis plusieurs décennies et d'autre part, à la dégradation des ressources dues à des pratiques agricoles, industrielles et urbaines dommageables à l'environnement ;
- La faiblesse des dispositifs législatifs et institutionnels de gestion et de contrôle des ressources disponibles dans la plupart des Etats ;
- La faible implication des acteurs de la société civile aux processus décisionnels les concernant en matière notamment des usages d'eau ;
- L'insuffisance des moyens humains, financiers et matériels pour faire face aux besoins actuels et futurs des différents usagers de l'eau et renverser les tendances pour une conservation et une restauration des ressources naturelles, donc les ressources en eau.

Dans ces régions, l'aspect quantité de l'eau prime sur sa qualité alors que cette dernière est aussi essentielle pour une santé des populations, facteur indéniable du développement durable. Aussi, la législation et les arrangements institutionnels devant garantir une meilleure maîtrise de la ressource pour ses différents usages sont à parfaire.

La recherche de voies et solutions pour changer cette situation et accélérer l'accès de tous à l'eau et de façon durable est au centre de grandes réflexions aussi bien au niveau national des Etats, qu'au niveau international. Ces réflexions et les actions à entreprendre intéressent toutes les parties prenantes qu'elles soient étatiques ou non.

La reconnaissance au cours de ces dernières années du niveau local et des populations comme acteurs pertinents de la durabilité des actions requiert une plus grande implication de la société civile dans les réflexions à mener et dans l'action à engager. Ce qui suppose une amélioration du dialogue Etat/Société Civile d'une part et un renforcement des capacités de participation des acteurs de la société civile du secteur eau d'autre part.

La population et leurs organisations sont les principaux concernés par les réformes et orientations entreprises au niveau local, national ou international en matière de gestion de l'eau ; leur avis est dans ce sens important à prendre en compte dans toutes les initiatives développées par les Etats et les partenaires au développement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière d'eau et

d'assainissement. Ils sont à la fois acteurs et bénéficiaires : mieux les impliquer dans la définition et la mise en œuvre de l'action, permettra sans doute de mieux prendre en compte leurs intérêts spécifiques et accroître leur adhésion pour la durabilité du service mis en place.

Il ne fait aucun doute que les politiques, les stratégies et les programmes actuels mis en œuvre dans les différents pays affichent une faible implication des populations et leurs organisations, ce qui constitue l'un des facteurs limitant l'appropriation des dispositions réglementaires au plan national de chaque pays et à l'effectivité d'application des règlements sur la gestion de l'eau et à la durabilité des ouvrages hydrauliques.

Tout ceci pose simplement la problématique d'une bonne gouvernance du secteur de l'eau, transparente, participative et accessible aux citoyens si l'on veut que les droits et devoirs de chaque partie s'exercent pleinement.

La question aujourd'hui est de savoir comment instaurer une bonne gouvernance de l'eau et prendre en compte les intérêts et les besoins des différents acteurs sans connaître à fond les parties prenantes notamment les acteurs de la société civile dans le secteur de l'eau ?

Comment permettre au segment « *société civile* » de mieux s'organiser et se mettre en réseau au plan régional et international pour échanger son expérience et apprendre des autres pays en avance sur ces mêmes questions ?

C'est pour répondre à ces interrogations que la présente étude sur l'état des lieux des collectifs, réseaux et plateformes d'organisations de la société civile dans le secteur de l'eau et l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre est initiée dans le cadre du programme de travail de la Coalition des ONG françaises du secteur de l'eau, en vue d'aider les acteurs de la société civile des pays du Sud à mieux contribuer à la gouvernance du secteur dans leur pays respectifs et au niveau continental africain.

Le présent rapport présente les résultats de l'étude en ce qui concerne le Burkina Faso. Il est articulé autour des points suivants :

- un rappel du contexte de l'AEPHA,
- un aperçu sur les OSC du domaine de l'AEPHA,
- un inventaire des collectifs, réseaux et plates-formes actives dans le domaine de l'AEPHA, l'analyse de leurs capacités techniques et organisationnelles de même que de leurs forces et faiblesses,
- une analyse des modes d'influence des politiques et stratégies d'AEPHA par ces collectifs, réseaux et plates-formes,
- et enfin des propositions d'axes de plaidoyer et de partenariats afin de permettre à ces acteurs de mieux représenter et défendre les intérêts des populations en matière d'AEPHA.

1) RAPPELS SUR LE CONTEXTE GENERAL DU SECTEUR DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

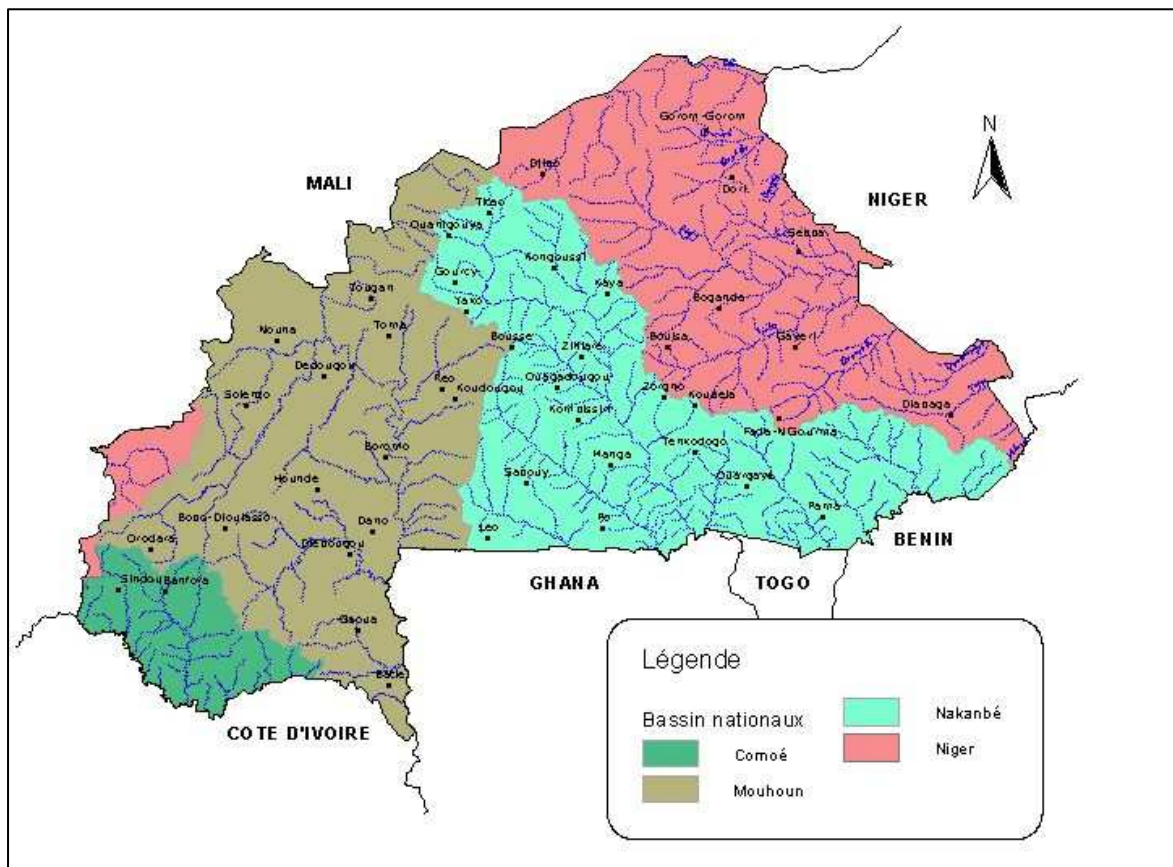
Données physiques

Le Burkina Faso est un pays sahélien et continental au cœur de l'Afrique occidentale. Situé à l'intérieur de la boucle du Niger entre 10° et 15° de latitude Nord et 2° de longitude Est et 5° 30' de longitude ouest, le pays couvre une superficie de 274.000 km². Il partage ses frontières avec six pays de la sous-région que sont le Mali au Nord et au Nord-Ouest, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo au Sud, le Bénin au Sud-Est, et le Niger à l'Est et au Nord-Est.

Du point de vue hydrologique, le territoire du Burkina Faso est à cheval sur trois bassins versants internationaux que sont le bassin de la Comoé, le bassin de la Volta (Mouhoun et Nakanbé) et celui du Niger. La figure 1 ci-dessous présente les bassins hydrologiques nationaux.

Figure 1 : Bassins hydrographiques nationaux

Source : études multisectorielles ABN



Le climat est de type soudano-sahélien caractérisé principalement par deux saisons qui sont la saison sèche et la saison des pluies (hivernage). La saison sèche est marquée par les vents secs d'harmattan qui soufflent du Nord-Est au Sud-Ouest durant la période d'octobre à mars/avril. La saison des pluies se distingue par les vents humides avec des pluies, et dure de mai à septembre. Trois zones climatiques caractérisent le Burkina Faso :

- ◆ la zone sud soudanienne, avec une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 900 et 1 200 mm et qui est située au sud du parallèle 11°30'N ;
- ◆ la zone nord soudanienne, avec une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 600 et 900 mm et qui est située entre les parallèles 11°30' et 14°N ;

- ◆ la zone sahélienne, qui est au-dessus du parallèle 14°N et avec une pluviométrie annuelle moyenne comprise entre 300 et 600 mm.

Les précipitations durent environ 3 mois dans la zone sahélienne, 4 à 5 mois dans la zone nord soudanienne et 6 à 7 mois dans la zone sud soudanienne.

Depuis une quarantaine d'années, la tendance de la pluviosité est à la baisse, avec des périodes de sécheresse accrue, particulièrement dans les années 80, et une période d'amélioration entre 1985 et 1995. Les conséquences de cette situation ont été (i) la baisse des débits des rivières notamment ceux d'étiage liés au déversement des nappes, (ii) la baisse du niveau des nappes phréatiques avec comme corollaire le tarissement de sources et (iii) la dégradation du couvert végétal suite à une mortalité croissante des ligneux particulièrement dans la zone sahélienne.

Sur le plan des régions agro-écologiques, le Burkina Faso présente quatre types d'écosystèmes correspondant respectivement à (i) celui de la région Nord-sahélienne, (ii) celui de la région Sud-sahélienne, (iii) celui de la région Nord-soudanienne et (iv) celui de la région Sud-soudanienne.

La région agro-écologique Nord-sahélienne du pays correspond à la partie septentrionale du pays avec les provinces que sont le Seno, l'Oudalan, le Soum, et le Yagha, qui correspondent également à la région administrative du Sahel. Cette région est caractérisée par une pluviométrie faible (inférieure à 600 mm) et surtout très aléatoire. La végétation est la steppe au nord du bassin et herbeuse, arbustive ou arborée sur des sols souvent sableux et pauvres. C'est une zone par excellence d'élevage transhumant, dont certaines pratiques aggravent les effets néfastes de la désertification dans la zone.

La région agro-écologique Sud-sahélienne du pays qui comprend les provinces du Yatenga, du Passoré, du Loroum, du Zandoma, du Bam, de la Gnagna, de la Komandjari, ainsi que partiellement les provinces du Sanmatenga et du Namentenga.

Cette zone est caractérisée par une densité très élevée de la population dans sa partie Ouest et centrale, avec une forte pression démographique sur les ressources naturelles et des sécheresses chroniques. Les sols de cette région sont très pauvres et le couvert végétal est constitué essentiellement de steppes arbustives. La problématique de cette zone se pose en termes de restauration de la fertilité des sols, du couvert végétal, tout en modernisant les systèmes d'exploitation avec une réduction des diverses pressions sur le milieu physique.

La région agro-écologique Nord-soudanienne du pays qui comprend les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre-Ouest, du Centre et du Centre-Est avec partiellement les provinces du Gourma et de la Tapoa. Cette région est caractérisée par les savanes arbustives et arborées avec une pression forte qui engendre une rapide dégradation du couvert végétal et des sols.

La région agro-écologique Sud-soudanienne du pays qui comprend les régions des Hauts-bassins, du Sud-Ouest et de la région de l'Est. Cette région connaît une pluviométrie supérieure à 900 mm/an, ce qui induit une végétation comprenant la savane, mais aussi des forêts clairsemées. Cette région qui est la plus riche du pays en ressources végétales, connaît malheureusement une colonisation anarchique de migrants qui ne s'inscrit pas dans une dynamique d'aménagement du territoire.

Contexte humain

Le découpage administratif du pays compte 13 régions administratives qui se subdivisent en 45 provinces. Les provinces comportent 350 départements. L'unité administrative de base est le village qui peut comprendre plusieurs agglomérations. La loi n°055-2004/AN, portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso fixe les orientations et principes fondamentaux de la décentralisation et dans ce cadre, le pays comptait en 2004, 49 communes urbaines et 310 communes rurales.

L'état et le dynamisme de la population du Burkina Faso sont saisis à travers quatre recensements généraux (1975, 1985, 1996 et 2007) et deux enquêtes d'envergure nationale (1960,1991). A noter cependant que les données finalisées du dernier recensement général ne sont pas encore disponibles. Les données de ces différents recensements et enquêtes indiquent que la population du Burkina Faso a connu un essor réel au plan démographique entre 1960 et 1996 passant de 4.400.000 habitants à 10.316.600 habitants soit un taux

d'accroissement annuel de 2,4%. Malgré la forte croissance de la population le taux d'urbanisation est resté assez modéré atteignant seulement 16,5% en 1996 traduisant d'une part un certain attachement des populations pour le monde rural et d'autre part le faible niveau de développement économique du pays.

L'essor démographique, place le pays dans la seconde phase de la transition démographique et est caractérisé par :

- ◆ une forte fécondité qui se maintient à un niveau élevé autour de 7,2 enfants par femme
- ◆ une mortalité en baisse, mais qui reste encore élevée au niveau des enfants ;
- ◆ des migrations externes très fortes en direction de pays traditionnellement et historiquement d'accueil.

La population du Burkina Faso, composée d'environ une soixantaine d'ethnies, est inégalement répartie au plan spatial. En effet, la partie centrale du pays, très densément peuplée, contraste d'avec le reste du pays relativement moins peuplé. La partie centrale est occupée majoritairement par l'ethnie *mossi* qui représente selon l'enquête démographique de 1991, 48,6% de la population burkinabè. Le pays mossi est le premier pourvoyeur de migrants internes, plus de 3/4 des migrants y proviennent contribuant à décongestionner l'ensemble du plateau central et à redistribuer la population dans l'espace. Au total le bilan démographique global révèle que le pays dispose de ressources humaines abondantes.

Contexte du secteur AEPHA

Le Burkina Faso fait partie du groupe des pays sahéliens les plus vulnérables aux fluctuations climatiques. Les périodes de sécheresse se succèdent et semblent être une constante de notre climat. Ces sécheresses cycliques marquent profondément les populations dont l'essentiel des activités économiques est tributaire de la disponibilité de l'eau. Elles ont conduit à une dégradation de l'environnement et à des migrations de populations vers les zones encore humides. Ainsi l'eau demeure-t-elle au cœur des préoccupations des burkinabè, qu'il s'agisse de l'accès à l'eau potable, de la pratique des cultures pluviales ou de l'irrigation, de l'abreuvement des animaux, de l'activité minière et industrielle ou encore de la production d'énergie.

Des investissements financiers et humains importants ont pu être mis en œuvre contribuant à la protection des sols, à la mobilisation des ressources en eau de surface par la construction de grands et petits barrages, à l'aménagement des périmètres irrigués et par excellence à la mobilisation des eaux souterraines par des forages et des puits modernes destinés à la boisson et aux usages domestiques. L'ensemble de ces ouvrages et aménagements constitue un patrimoine national qu'il convient d'entretenir et d'exploiter convenablement. Cependant des contraintes et défis majeurs multiformes existent.

Aussi le document de politique et stratégies en matière d'eau adopté par le Gouvernement en juillet 1998 qui définit le cadre d'interventions dans le secteur, se veut comme ambitions :

- d'encourager la représentation des différents intérêts (AEP, Energie, Agriculture, Elevage,..) dans le processus de décisions relatif aux investissements et pour l'arbitrage dans le domaine de l'eau,
- de mettre en place progressivement les mécanismes adaptés aux conditions du Burkina Faso afin de répondre à la fois à la demande d'information des usagers mais aussi au désir de participer à la politique de l'eau au niveau local ;
- de faire œuvre de communication et de favoriser plus de cohérence dans les investissements publics et privés et les interventions des différents acteurs et partenaires du développement.

Il embrasse tous les secteurs du développement économique du Burkina Faso et les objectifs spécifiques visés portent, entre autres, sur :

- la satisfaction durable des besoins en eau en quantité et en qualité,
- l'amélioration des finances publiques en allégeant le poids du secteur de l'eau par un partage équilibré des charges entre les partenaires concernés : les pouvoirs publics, les collectivités et les usagers.

A cet effet l'usage "eau potable" correspondant à la satisfaction des besoins vitaux des populations et au respect de leur dignité se dégage comme première priorité sur les autres usages de l'eau. Aussi la nouvelle politique en matière d'approvisionnement en eau potable (AEP) des populations distingue trois (3) volets pour

tenir compte des modalités de gestion qui sont fonction de la taille des collectivités et de leurs capacités techniques et financières. Ce sont :

1°) L'AEP des centres urbains qui vise la satisfaction de la demande solvable en eau pour les centres urbains, les villes moyennes et centres secondaires de plus de 10.000 habitants. Le développement de l'hydraulique urbaine a été confié à l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) dans le cadre de contrats - plans avec l'Etat. Quarante deux (42) centres sont équipés et gérés par l'ONEA.

2°) L'AEP des centres semi urbains ou centres secondaires qui vise la satisfaction de la demande solvable en eau potable pour les centres dont la population est supérieure à 2.000 habitants et qui ne sont pas couverts par les contrats - plans signés avec l'ONEA. Environ 800 centres secondaires sont recensés (recensement INSD de 1985) et environ 140 centres sont déjà équipés dans le cadre de projets spécifiques et gérés pour la majorité par les communautés bénéficiaires.

3°) L'AEP des zones rurales et des villages qui vise la satisfaction de la demande en eau potable pour les besoins domestiques du monde rural dont la population est inférieure à 2.000 habitants. Environ 36.500 points d'eau potable (puits et forages) ont été réalisés et sont gérés par les communautés bénéficiaires.

Cependant la problématique majeure actuelle à laquelle le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (MAHRH) doit faire face dans la mise en oeuvre de la politique de ce sous-secteur de l'AEP concerne les centres hors du champ d'action de l'ONEA (centres semi urbains ou secondaires, zones rurales ou villages) et porte par excellence sur la politique d'équipement et de gestion de ces centres en infrastructures hydrauliques d'AEP. La ressource en eau souterraine est par excellence exploitée à cette fin à partir des forages et puits modernes.

En effet une part importante de la population n'a pas encore accès à l'eau potable à une distance raisonnable et un grand nombre des ouvrages est mal entretenu, mal géré ou en panne. Cela amène la population à s'approvisionner avec des eaux stagnantes ou des puits temporaires contaminés d'où la persistance de maladies d'origine hydrique (amibiases, ascaridiases, poliomyélite, dracunculose).

A côté document de **politique et stratégies en matière d'eau**, il faut signaler que le Gouvernement a également adopté un document de **Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement** le 4 juillet 2007.

Cadre juridique et réglementaire du secteur AEPHA

Assis sur un socle de « grands textes » tels que la Constitution et les Conventions internationales qui énoncent des principes, le droit de l'eau burkinabè se fonde sur la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau adoptée par l'Assemblée Nationale en février 2001. Il faut ajouter à ces textes fondamentaux les dispositions issues des quatre codes promulgués entre 1994 et 1997 qui abordent directement ou indirectement les problèmes d'eau. Il s'agit (i) du Code de l'environnement, (ii) du Code forestier, (iii) du Code minier, (iv) du Code de la santé publique et (v) de la Réforme Agraire et Foncière (RAF). Il faut par ailleurs y ajouter le document de « Politique et stratégies en matière d'eau » adopté par décret en 1998, puis celui de « Politique et stratégies nationale d'assainissement en 2007 ».

A côté des principes du droit national découlant des textes cités ci-dessus, et des règles coutumières gérant le foncier dans lesquelles s'inscrivent les formes de gestion de la ressource en eau, il faut considérer les principes généraux issus des diverses conventions internationales ratifiées par le Burkina Faso et les idées directrices issues des débats et des conclusions des conférences de Copenhague, Dublin et Rio de Janeiro. Ces différents principes se retrouvent dans les fondements du droit de l'eau burkinabè depuis l'adoption de la nouvelle loi y relative.

Cette loi dans sa conception marque un tournant dans l'évolution du droit national. Elle correspond en premier lieu à une volonté d'unification et de simplification, en second lieu elle transpose dans le droit national les engagements internationaux souscrits par le pays, enfin elle contribue à la mise en oeuvre des nouvelles orientations de la politique nationale de l'eau visant une gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

La loi d'orientation relative à la gestion de l'eau est aussi une loi de clarification et de moyens appelée à s'inscrire dans l'ordonnancement juridique national. Elle comporte une trentaine de décrets d'application dont plus de la moitié ont déjà été pris par le gouvernement. Le principal défi sera l'ancrage de toutes ces dispositions dans les pratiques quotidiennes des institutions, des départements ministériels et des populations. Il importe donc que la prise de ces dispositions soit accompagnée par une stratégie d'information, de sensibilisation et de formation.

Cadre institutionnel et organisationnel et implication des OSC dans la gouvernance de l'eau

Le cadre institutionnel et organisationnel est intimement lié au cadre juridique et en rapport avec la démocratie et la bonne gouvernance qui s'inscrivent dans un contexte global de mondialisation, ou de généralisation du système libéral et d'interconnexion des économies nationales. C'est dans cette logique qu'il faut inscrire et lire : (i) le processus de mise en place de l'état de droit entamé en 1991, (ii) l'entrée du pays dans le Programme d'Ajustement Structurel (PAS), (iii) la décentralisation dont les textes d'orientation consacrent un repositionnement de l'Etat en faveur des collectivités locales et (iv) la recherche d'une politique de l'eau coordonnée et adaptée dans un objectif de lutte contre la pauvreté.

C'est également dans cette même logique qu'il faut comprendre et inscrire la reconfiguration du paysage institutionnel autour de trois grands collèges d'acteurs que sont : (i) l'Etat et ses démembrements, en particulier le MAHRH mais aussi les autres départements ministériels, les circonscriptions administratives (régions, provinces, départements, villages), (ii) les collectivités locales dont on observe depuis 1995 la montée en puissance, et (iv) les usagers, les OSC et le secteur privé.

De nos jours, le cadre institutionnel du secteur de l'eau au Burkina Faso se caractérise par le rôle central du MAHRH et par l'intervention dans le secteur d'un grand nombre d'autres opérateurs publics. Cependant, la tutelle de l'eau est assurée depuis 2002 par le MAHRH. L'administration centrale de l'eau est représentée par deux directions générales que sont la Direction Générale des ressources en Eau (DGRE) et la Direction Générale du Génie Rural.

L'administration déconcentrée du secteur de l'eau est intégrée dans les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des ressources Halieutiques (DRAHRH) qui sont au nombre de treize. En plus des administrations centrales et déconcentrées, la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau est assurée par une société d'état, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) pour l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement des principales villes, et trois établissements publics à caractère administratifs que sont le Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER), l'Autorité de Mise en valeur de la Vallée du Sourou (AMVS) et la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB).

Au titre des instances importantes du cadre institutionnel des ressources en eau, il faut citer le Comité Technique de l'Eau (CTE) et le Conseil National de l'Eau (CNE). Le CTE créé par la RAF est un cadre de coordination administrative et d'harmonisation des politiques en matière d'eau des différents départements ministériels. Il est chargé de proposer au gouvernement les options fondamentales d'aménagement des ressources en eau.

Quant au CNE créé par décret ministériel en novembre 2002 et installé en décembre 2003, il est un cadre de concertation nationale regroupant les acteurs de l'eau (Etat, Collectivités locales, Usagers, OSC de l'eau) et consulté sur les orientations fondamentales de la politique de l'eau, la planification et la réglementation des ressources en eau, et tous les projets d'envergure ayant une incidence sur les ressources en eau. On notera aussi l'importance croissante des collectivités locales (les communes) auxquelles l'Etat délègue progressivement ses prérogatives notamment dans la maîtrise d'ouvrage de l'AEPHA en milieu rural. Il y a aussi la déconcentration de l'administration au niveau des régions, des provinces, et pour certains services, des départements administratifs.

Le cadre organisationnel est caractérisé par de fréquents changements de structures et leurs attributions à tous les niveaux conduisant parfois à la perte de l'information, à la diminution des capacités et au déficit d'information des administrés sur les missions de leur administration publique.

Il y a plus de cent cinquante (150) OSC concernées par la gestion de l'eau ou qui se prétendent comme telles. Cependant les plus significatives d'entre elles et les plus représentatives des usagers ne dépassent guère une cinquantaine d'associations et d'ONG.

Elles interviennent comme :

- bailleurs de fonds dans l'exécution des projets initiés et exécutés par ou pour les populations,
- structures d'appui aux initiatives : formations, assistance à la gestion, à la planification, à l'exécution et au suivi évaluation,
- structures d'intervention sur le terrain en contact avec les communautés de base.

Quant aux acteurs du secteur privé, ils sont constitués pour l'essentiel par les entreprises de travaux et les bureaux d'études. Les entreprises de travaux sont caractérisées par la faiblesse et la vieillesse de leurs outils de production, la faible capacité technique du personnel et l'accès difficile aux crédits. Les bureaux d'études présentent quant à eux un ensemble d'entreprises de petite taille mais qui apparaissent de manière générale relativement structurées. Le sous-équipement, l'absence de formation continue du personnel et la faible capacité d'accès aux crédits sont des problèmes communs à ces acteurs.

Les artisans réparateurs de Pompes à Motricité Humaine (PMH) sont en ce qui les concerne, surtout des travailleurs du secteur informel et à grande majorité des hommes âgés de 45 à 60 ans qui ont été formés par les projets d'hydraulique villageoise, les structures d'appui à l'artisanat, les structures de l'Etat ou les ONG.

2) INVENTAIRE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DU SECTEUR DE L'AEPHA

Sous ce chapitre, nous dresserons l'inventaire de toutes les ONG enregistrées au Burkina Faso et dont le domaine d'intervention couvre totalement ou partiellement le secteur de l'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement. Nous distinguerons ici les ONG nationales de celles étrangères et intervenantes dans le pays. Ces données sont celles de la Direction du Suivi des ONG (DSONG) du Ministère de l'Economie et des Finances.

A noter qu'en règle générale, les ONG dont le secteur d'intervention est l'hydraulique ne sont pas les seules à intervenir dans le domaine. Elles ont le plus souvent un large spectre d'intervention. Ainsi, toutes celles qui affichent dans leur domaine d'intervention Développement, Environnement sont à considérer dans le secteur AEPHA.

2.1. ONG NATIONALES DU DOMAINE DE L'EAU, L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT

**Tableau 1 : ONG nationales du domaine AEPHA
BURKINA FASO (1/5)**

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	075	COMITE DE DEV. DE LA REGION DE YAKO	CDRY	Educ. Form. Agri. Hydr. Env. irr. Comm	Passoré, Yatenga
2	076	COMITE DE DEVELOPPEMENT DU MONDE RURAL NONGTAABA	CDMRN	Agri; Hydr. villageoise, Educ.	Oubritenga
3	095	ASSOCIATION POUR LE DEV. WENAAM YAA NAANDA	AD/XYN	Agri, Alpha Envir.	Sanmatenga, Namentenga
4	096	FEDERATION DES GROUPEMENTS WEND YAM DE KULKENKA	FGWYK	Agri., Elevage, Educ., Formation, Apiculture	Oubritenga
5	098	FONDATION NATIONALE POUR LE DEV. DE LA SOLIDARITE	FONADES	Droits humains, Renforcement des capacités, Agri., Env; Formation	Kadiogo, Bazèga, Ziro, Gnagna
6	106	GROUPE DES ARTISANS RURAUX DU YATENGA	GARY	Envir., Hydr.	Yatenga
7	128	OFFICE DE Développement DES EGLISES	ODE	Hydr. Agri. Formation, Santé	Tout le pays
8	129	OPERATION OASIS SAHELIENS	OOS	Hydr. Agri. Envir. Santé	Oudalan, Séno
9	140	PROMO. DU DEV. INDUSTRIEL ARTISANAL ET AGRICOLE	PRODIA-AC	Agri. Artisanat, Transf., Crédit	Kadiogo
10	142	SAHEL SOLIDARITE	SS	Env. Hydr. Agr. Formation	Bazèga, Boulgou, Boulkièmdé, Passoré, Gnagna

BURKINA FASO (2/5)

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
11	156	SOS SAHEL INTERNATIONAL	SOSSI	hydr,, Env., Agr., Santé, prom; Femme	Bam, Bazèga, Passoré, yatenga
12	158	FEDERATION NATIONALE DES GROUPEMENT NAAM	FNGN	Agri., Environnement, Educ., Formation	Tout le pays
13	159	UNION FRATERNELLE DES CROYANTS DE DORI	UFC DORI	Hydr., Artisanat, Env. Agri.	Séno
14	160	UNION FRATERNELLES DES CROYANTS DE GOROM-GOROM	UFC GOROM-GOROM	Env. Hydr.	Gorom-Gorom
15	175	ASSOCIATION POUR LE DEV. ECO SOCIAL DE THIOU ET DE KAIN	ADESTK	Agri. Elevage, Educ. Santé	Yatenga, Passoré
16	176	ASSOCIATION EVANGELIQUE D'APPUI AU DEV.	AEAD	Santé, Education, agriculture	Zondoma, Kadiogo, Bazèga, Kadiogo, Sissili, Yatenga
17	177	ASSOCIATION DES ELEVEURS WEND-PANGA	AEWP	Agri, Elevage, Santé, Environnement	Bam, Sanmatenga, Yatenga
18	178	ASSOCIATION ECCLESIASTIQUE DE DEVELOPPEMENT	AED	Agri., Comm., Env.	Sanmatenga, Bam, Boulkièmdé
19	179	FONDATION DES AMIS DE LA NATURE	NATURAMA	Environnement, Développement	Tout le pays
20	182	SAHEL ACTION	SA	Dév. rural, Micro crédit, Elevage	Ganzourgou, Oudalan, Soum, Tapoa, Yatenga
21	185	ASSOCIATION FRERES DE LA SAINTE FAMILLE ŒUVRE SOCIALE	AFSF/OS	Enseignement, Santé, Hydraulique, Banque de céréale, Elevage	Bam, Sanguié
22	189	ASSOCIATION PROMOTION DE LA FEMME ET DE L'ENFANT AU PASSORE	APF	Alphabétisation, éducation, petit comm. Hydraulique.	Passoré
23	198	ASSOCIATION POUR LA PAIX ET LA SOLIDARITE	APS	Agriculture, Artisanat, hydraul.	Kadiogo, Oubritenga, Passoré
24	199	ASSOCIATION DE GROUPEMENTS DE PAYSANS	AGP	Commercialisation bétail, Agriculture	Yatenga
25	204	ASSOCIATION POUR LE DEV. INTEGRE DU SAHEL	ADIS	Agri; Environnement, Action sociale	Passoré, Boulkièmdé
26	209	FEDERATION POUR LE DEV. DES ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES	FADCO	Agri., Hydr., Comm., Céréales, Elevage, Crédit	Oubritenga, passoré, Soum, Bam, Kadiogo, Mouhoun
27	217	FONDATION BOUMAN POUR LE SAHEL	FBS	Action sociale, Educ., Envi. Micro crédit	Kadiogo, Bam, Boulkièmdé, Gourma, Kéné Dougou

BURKINA FASO (3/5)

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
28	219	ASSOCIATION LE DEV. DES INITIATIVES PAYSANNES/SOLIDARITE	ADIP/S	Foresterie, Agri., Santé	Sanmatenga, Boulkièmdé
29	220	SOLIDARITE DES JEUNES POUR LE DEVELOPPEMENT	SAMBIS-SI	Env. Hydr. Agr. Formation	Sourou, Oubritenga, ganzourgou, Sanmatenga
30	226	ASSOCIATION ZOOD NOOMA	AZN	Env., Agri., Elev., Art., Alphas., sens.	Bam
31	231	ASSOCIATION FEM. Pr L'ENTRAIDE AU DEV. DURABLE	AFEDD	Micro crédit, Env. Agr., Action Sociles	Kadiogo, Kourwéogo
32	234	ASSOCIATION VOLONTAIRES . Pr LE DEV. PAYSAN	VADP	Agri., Eau, Env., Alphas., Santé, Elev., édu., Crédit	Kadiogo, B,azèga, Soum
33	236	ASSOCIATION YAM LA TUUMA DU BAM	AYTB	Artisanat, Environnement, Agri.	Bam, Soum
34	238	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION ET L'EXPLOITATION DE L'ENERGIE SOLAIRE	APEES	Energ. Env., Format.	Tout le pays
35	255	ASSOCIATION DES JEUNES POUR LA PROTECTION DE L'ENV. ET DE L'ELEVAGE	AJPEE	Env., Elev., Alphas., Santé, Agri, Oev	Bam
36	258	ASSOCIATION POUR LA PROTECION DE LA NATURE	APN-SAHEL	Env. et Dév. Agr., Educ. Form.	Soum
37	267	ASSOCIATION FRERES NEB LA BOUMBOU	AFNB	Agr., Dév. Rural	Kadiogo
38	274	AFRICA'SUSTAINABLE DEVELOPPEMENT. COUNCIL	ASUDEC	Agr., Env., Elevage	Kadiogo, Bougouriba
39	278	ASSOCIATION POUR LE DEV. ET LA PROTECTION DE L'ENVIR.	ADPE	Agr., Env., Elevage	Kadiogo
40	279	VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR L'AUTOPRMOTION	VARENA	Agr., Env., Elevage, Alphas.	Bougouriba, loba
41	280	ORGANISATION CATHOLIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SOLIDARITE	OCADES	Agr., Educ., Santé, Hydr., Aide humanitaire	Tout le pays
42	286	GROUPEMENT RAASABS WENDE	GRW	Agriculture	Sanguié, loba, Boulkièmdé, Sissili, Yatenga, Houet
43	289	GENERATION MONTANTE	GM	Eau, Agr., Env. Educ., Santé	Oubritenga, Ganzourgou, Sourou, loba

BURKINA FASO (4/5)

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
44	293	ASSOCIATION DES ELEVEURS ET EXPLOITATEURS DE BETAIL AU BURKINA	ASS.ELE.EX. BO	Agr., Elevage	Gourma, Tapoa, Sourou, Yatenga, Bam, Sanmatenga, Kompienga
45	309	ASSOCIATION VIVE LE BERGER	AVIB	Educ., Formation. Agr., Elev;, Soutien act rémun. Des Femmes	Tout le pays
46	368	FONDATION AAYA POUR LE Développement	AAYA	Développement	Kadiogo, Bam
47	389	ASSOCIATION POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT	AGED	Env., Développement	Dori, Kadiogo
48	412	COORDINATION D'INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT INTEGRAL	CIDI	Dév rural, Santé, Formation	Région du Sud-Ouest
49	417	FORUM AFRICAIN POUR LE DEVELOPPEMENT / VOIX DE FEMME	FAD/VF	Développement rural, Alphabétisation, Enfance, Formation	Sourou
50	418	ASSOCIATION FEMMES 2000	AF 2000	Santé, Education, développement rural, Femmes	Kourwéogo, Zoundwéogo, Sanmatenga, Kadiogo, Yatenga
51	421	ASSOCIATION FEMNINE POUR LE DEVELOPPEMENT / BUAYABA	AFB/BUAYABA	Environnement, Sport, Education	Région Est
52	430	FONDATION POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE	FDC/BF	Santé, Agr., Educ., Enfts Activ Génératrices de Revenus	Tout le pays
53	444	ASSOCIATION NONG TAABA DE DAPOURY	ANTD	Agri, Env., Education	Bazèga
54	447	INITIATIVES COMMUNAUTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT	ICODEV	Santé, Dév. rural	Région Est
55	448	GOSPEL FOR ALL THE TRIBES	GFAT	Educ, Formation, Santé, Agric,	Tout le pays
56	455	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE DE L'AGRICULTURE ET LES ACTIVITES FEMENINES	APEAAF	Elevage, Educ, Agri, Activités Génératrices de Revenus	Kadiogo, Ganzourgou
57	456	ASSOCIATION NODDE NOOTO	A2N	Appui OP, Intégration de la femme, GRN, PME	Région du Sahel

BURKINA FASO (5/5)

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
58	474	ASSOCIATION BENKADI	BENKADI	Développement rural, Alphabétisation, Formation	Zones urbaines et rurales
59	499	CHRITIAN RELIEF AND DEVELOPPEMENT ORGANISATION	CREDO	Action sociale, Hydraulique, Sécurité alimentaire	Centre Sud, Ouest, Centre, Centre Nord, Sahel
60	502	ESSAI ET LOGISTIQUE EXPERIMENTALE POUR UN DEVELOPPEMENT ACCEPTABLE	ADELE	Agropastoralisme, Préservation de l'environnement	Tout le pays
61	508	ASSOCIATION DES VOLONTAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT AU SAHEL	VSD	Développement rural, Santé, Renforcement des capacités des communautés	Séno
62	512	ASSOCIATION KOOM POUR L'AUTO-PROMOTION DES FEMMES DU BURKINA FASO	AKA FEM/BF	Actions de développement en milieu rural	Régions du Nord, du Centre-Nord
63	525	ASSOCIATION MOUVEMENT SHALOM	MOUVEMENT SHALOM	Santé, Education, Parrainage, Agriculture	Tout le pays
64	530	FONDATION HORIZON AFRICA INTERNATIONAL	FHAI	Environnement	Kadiogo, Gourma, Komièga

Source : DSONG, septembre 2007

2.2. OSC ETRANGERES INTERVENANT DANS L'AEPHA AU BURKINA FASO

Vingt pays sont représentés au Burkina Faso par des ONG. Ces vingt pays proviennent de quatre (4) continents : Asie, Afrique, Europe et Asie.

Tableau 2 : ONG françaises

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	031	ASSOCIATION FRANCAISE DES VOLONTAIRES DU PROGRES	AFVP	Gestion terroirs, Santé, Développement local	Tout le pays
2	035	ASSOCIATION DE JEUNESSE D'ACTION DE COOPERATION ET DE SOLIDARITE	AJACS	Form. paysans agriculteurs	Kouritenga
3	081	CENTRE INTERN. DE RECHERCH. ET DE DEV.	CIRD	Elevage	Kossi, Séno, Soum
4	087	EAU, AGRICULTURE ET SANTE EN MILIEU RURAL	EAST	Agr., santé, Env., Hydr.	Bazèga, Kadiogo, Oubritenga
5	088	EAU VIVE	EAU VIVE	Eau, Santé, Production	Tout le pays

6	121	SANTE MEDICUS MUNDI France	MMF	Santé, Educ., Hydr.	Boulkiemdé, Sanguié
7	165	AGRICULTEURS FRANCAIS ET DE Développement INTERNATIONALAFDI	AFDI	Agr., Elevage	Tapoa
8	168	ASSOCIATION LE DEV. AGRO- IND. DU SAHEL	ADAIS	Agr., Env., Educ., Hydr.	Kouritenga, Gourma
9	205	GROUPE ENERGIE RENOUVELABLE ET ENVIRONNEMENT	GERES	Env., Artisanat, Energie	Tout le pays
10	208	VETERINAIRE SANS FRONTIERES	VSF	Agr., Elév., Formation	Kadiogo, Mouhoun
11	246	FRANCE MADAGASCAR AFRIQUE	FMA	Educ., Hydr., Env., Centre de form., Env.	Tout le pays
12	248	ASSOCIATION PRESERVATION RENOUVELLEMENT DES ESPECES DU FASO	APRÈS-FASO	Env.	Kadiogo, Balé
13	271	SAHEL DEFIS	SAHEL DEFIS	Env.	Kadiogo
14	272	FEZENSAC POUR L'AIDE AU TIERS MONDE SOLIDARITE AVEC NIEGO	FATM	Hydr., Santé, Educ.	Ioba
15	292	ENTRAIDE MEDICALE EUGENE JAMOT	EMEJ	Sanitaire agricole	Boulkiemdé
16	303	LES PUISATIERS	LES PUISATIERS	Hydr., Agr., Santé, Educ.	Kadiogo
17	308	ASSOCIATION TAMBELLA	TAMBELLA	Educ., Parrainage des enfts, Form., Agr., Elév.	Kouritenga

FRANCE (2/2)

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
18	326	FRONTIERE OUVERTE	FO	Hydr. villageoise, Act° humanitaire	Kadiogo
19	328	BURKINA FASO SOLIDARITE	BFS	Alphab., Santé, Hydr.	Kadiogo
20	345	RES PUBLICA	RES PUBLICA	Bonne gouvernance, Droits de l'Homme, Santé, Education, Dév; rural	Boulkiémdé, Sanguié
21	356	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL EN EUROPE	ADES-EUROPE	Agr., Elév., Communication, Social	Houet
22	371	TERRE VERTE	TV	Agri; Elév., Culture...	Zoundwéogo
23	379	TOURISME ET DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE	TDS	Tourisme, Env.	Tout le pays
24	380	DOUGBS-BESANCON-SAMOGOYIRI	DBS	Dév. rural	Kadiogo, Kéné Dougou
25	437	AMITIE SOLIDARITE SAVOIE SAHEL	ASSS	Environnement, Educ, Sécurité alim	Soum
26	446	KANKANGOU	KANKANGOU	Environnement, Aide humanitaire	Kompienga

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 3 : ONG américaines

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	004	ADVENTISTE DEVELOPPEMENT. AND RELIEF AGENCY	ADRA	Santé, Assai., Dév intégré	Kadiogo, Kossi, Bazèga, Houet
2	005	AFRICARE	AFRICARE	Santé, Env., Bonne gouvernance	Boulkiemdé, Ganzourgou
3	062	CATHOLIC RELIEF SERVICE CATWEL	CRS	Educ., Form., Dév., Santé rurale	Tout le pays
4	122	PROJET BAPTISTE	PB	Hydr.	Kadiogo
5	137	PLAN / BURKINA FASO	P/ B	Santé, Agr., Educ., Enfants	Bam, kouritenga, Namentanga, Poni, Sanmatenga
6	162	VOISINS MONDIAUX	VM	Sécurité alimentaire, Environnement, Santé	Gnagna
7	164	CHRITIANS RELIEF AND DEVELOPPEMENT. ORGANISATION	CREDO	Env., Santé, Formation	Tout le pays
8	166	FREEDOM FROM HUNGER	FFH	Educ., Agr., Crédit	Bazèga, Boulkiemdé, Oubritenga
9	233	HUNGER PROJECT BURKINA FASO	HP-BF	Form., Envir., Sté agr., Elev.n sécurité alimentaire, Alphab., Micro-crédit	Yatenga, Bam, Oubritenga, Sanmatenga, Ganzourgou
10	341	FONDATION AXIOS-STEP FORWARD	AXIOS	Educ., Santé, Dév. rural	Houet, Kadiogo
11	361	LUTHERAN WORLD RELIEF	L.W.R.	Aide au développement	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 4 : ONG canadiennes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	194	COOPERATION DE DEVELOPPEMENT. INTERN. DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES	CDI-UPA	Agr., Elév.	Mouhoun
2	373	FONDATION AFRICAINE DE L'EAU ET DE LA SANTE	FAES	Hydraulique, Santé	Comoé, Léraba
3	470	ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU Canada	EUMC	Santé, Dev rural	Passoré, Sissili, Ziro, Houet, Boulkiemdé, Mouhoun

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 5 : ONG britanniques

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	003	ACTION ON DISABILITY AND DEVELOPPEMENT	ADD	Santé, Educ., Artisanat	Houet, Comoé, Poni
2	093	ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE RECH. POUR LE DEVELOPPEMENT.	ACORD	Agr., Formation, Hydr.	Séno, Yagha, Tapoa
3	134	OXFORD COMMITTEE FOR FAMINE RELIEF	OXFAM-UK	Sécurité alimentaire, Santé, Hydr.	Tout le pays
4	218	DIRECT AID INTERNATIONAL TRUST	DAIT	Educ., Santé, Env., Hydr., Prom. Fem.	Kadiogo
5	262	TREE AID/WEST AFRICA	TA/WA	Environnement	Tout le nord du pays
6	395	WATER AID	WA	Hydraulique, Assainissement	Boulgou, Boulkiemdé, Passoré
7	458	FONDATION AND ALBERT	AND ALBERT	Educ, PME, Lutte contre la pauvreté	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 6 : ONG belges

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	108	ILES DE PAIX	IP	Artisanat, Santé, Agr.	Namentanga
2	133	OXFAM-Belgique	OXFAM-B	Hydr., Agr., Environnement	Ganzourgou, Kadiogo, Oubritenga, Sissili
3	163	SOLIDARITE MONDIALE (WERELD SOLDARITEIT)	WSM	Santé, Hydr., Crédit	Sanmatenga
4	351	DIOBASS ECOLOGIE ET SOCIETE	DIOBASS	Agr., Eco., Dév., Form.	Sissili, Kadiogo
5	355	SOLIDARITE INTERNATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU SAHEL	SIPDS	Sécurité alimentaire, act°sociale, hydr., Formation	Ganzourgou, Kadiogo, Koulpélogo
6	365	BRODERLIJK DELEN	BD	Action sociale, Santé, Développement rural	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 7 : ONG suisses

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	010	ALLIANCE MISSIONNAIRE INTERNATIONALE	AMI	Hydr., Agr., Elév., Artisanat	Namentenga, Oubritenga
2	043	ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ELEVAGE AU SAHEL ET EN SVANE	APESS	Elév., Form., Alphabétisation	Séno, Tapoa, Gourma, Yagha, Soum, Oudalan, Bam
3	068	CENTRE ECOLOGIQUE ALBERT SCHWEITZER	CEAS	Artis., Agr., Agro-alimentaire	Kadiogo,, Houet
4	126	ŒUVRE SUISSE D'ENTRAIDE OUVRIERE	OSEO	Educ., Form., Agr., Hydr.	Kadiogo,, Houet, Oubritenga, Passoré
5	187	FONDATION HALADIN	FH	Santé, Form., Agr.	Kadiogo
6	235	SASAKAWA GLOBAL 2000	SG 2000	Fertilisation, Agr., Equipement, Hygiène	Boulkièmdé, Sanguié, Kourwéogo
7	237	ALLIANCE COOP. INTERN.- BUREAU REGIONAL Pr. L'AFRIQUE DE L'OUEST	ACI-BRAO	Coopér. paysannes	Kadiogo, Bam
8	256	GREEN CROSS BURKINA FASO	GC-BF	Environnement	Tout le pays
9	399	NOUVELLE PLANETE	NP	Aide au développement	Kadiogo
10	429	NEW TREE - NOUVEL ARBRE	NEW TREE	Environnement	Kadiogo, Soum

11	438	ONG HELVETAS	HELVETAS	Dév. Rural, Agriculture, Décentralisation, Pistes rurales, Coton bio	Région de l'Est, Comoé, Ioba, Nahouri
12	440	DEVELOPPEMENT DES AIRES PROTEGEES	ADAP	Environnement, Faune	Région de l'Est
13	461	BURKINA VERT	BURKINA VERT	Agri, Educ, Santé	Yatenga
14	464	BILIFOU BILIFOU	BILIFOU BILIFOU	Educ, Santé, Dev rural	Yatenga
15	515	MORIJA IATION HUMANITAIRE	MORIJA	Eau potable, Santé, Education	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 8 : ONG italiennes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	063	CELIM BERGANO	CB	Agr., Elév., Santé, Social	Ioba
2	069	CENTRE INTERNATIONAL CROCEVIA	CIC	Form., Environnement	Yatenga
3	080	ASSOCIATION INTERNATIONALE DES VOLONTAIRE LAÏCS	LVIA	Socio-sanitaire, Hydro-Agriculture	Oubritenga, Passoré
4	090	EMMAUS ITALIA	EI	Agr., Educ., Artisanat	Boulgou, Boulkièmdé, Kadiogo, Passoré
5	117	MANITese-76	MT-76	Agr., Env., Maraich., Hydr.	Tout le pays
6	214	COMMUNAUTE ENGAGEMENT SERVICE VOLONTARIAT	CISV	Agr., Hydr., Zootech., Crédit	Yatenga
7	375	MOVI MONDO MOLISV	MMM	Sécurité alimentaire	Yatenga
8	387	FONDATION TERRE DES HOMMES Italie	FTHI	Séours d'urgence	Tout le pays
9	405	IL SOLE	IL SOLE	Aide à la petite enfance, Projets de développement, Parrainage	Houet, Kadiogo
10	435	MOVIMENTO LAICI AMERICA LATINA PROGETTO MONDO	MLAL PROGETTO MONDO	Pistes rurales, Agriculture, Coton bio	Houet, Gourma

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 9 : ONG espagnoles

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	169	MEDICUS MUNDI ALBACETE	MMAL	Form., Santé., Elév., Education	Balé
2	203	ASSOCIATION DE REHABILITATION ET DE REINSERTION	REMAR	Réhabilitation, Agr., Elév., Educ., Form., Inser. Sociale	Kadiogo, Yatenga, Boulkièmdé, Houet
3	269	MOUVEMENT POUR LA PAIX LE DESARMEMENT ET LA LIBERTE	MPDL	Sécurité alimentaire, Education, Santé	Kadiogo

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 10 : ONG allemandes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	097	FONDATION HANNS SEIDEL	FHS	Form. Continue, Agr., Appui aux GV	Kadiogo
2	148	SERVICE DES VOLONTAIRES ALLEMANDS	DED	Agr., Educ., Santé, Formation	Tout le pays
3	249	SERVICE INTER-AFRICAIN SUR LES TECHNOLOGIES APPROPRIÉES	SIATA	Env., Artis., transf. De prod. Agr.	Kadiogo
4	259	ASSOCIATION SOLIDARITE AFRIQUE DE L'OUEST	ASAO	Hydr., Env., Agr., Educ., Santé, Promot° de la femme, Action sociale	Soum, Houet, Kouritenga, Kadiogo, Comoé, Tapoa, Ioba
5	339	ASSOCIATION CHARITABLE POUR LA PROMOTION DU SAHEL	ACPS	Educ., Santé, Hydr.	Tout le pays
6	372	FONDATION DREYER	FD	Culture, Social, Hydr.	Région Sud-Ouest

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 11 : ONG néerlandaises

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	131	ORGANISATION NEERLANDAISE DE DEVELOPPEMENT	SNV	Agr., Elév., Env., Décentr.	Tout le pays
2	132	ORGANISATION NEERLANDAISE POUR LA COOPERATION INTERNATIONALE	NOVIB	Agr., Env., Crédit, Droit des pers.	Kadiogo, Sourou

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 12 : ONG autrichiennes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	174	ASSOCIATION ENCOURAGEANT L'EMPLOI DES JEUNES HOPE 87	AEEJ HOPE 87	Emploi des jeunes, Dév. Villages, Agr., Hydr<;	Houet, Yatenga,, Oubritenga, Soum
2	215	AUSTROPROECKT	AUSTRO PROJEKT	Agr., Artisanat	Zondoma, Yatenga
3	352	ENTWICKLUNG-SWERKSTATT-AUSTRIA (ATELIER DE DEVELOPPEMENT AUTRICHIEN)	EWA	Développement rural	Zone sahélienne

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 13 : ONG koweitiennes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	006	AGENCE DES MUSULMANS D'AFRIQUE	AMA	Secours Alimentaire	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 14 : ONG indienne

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	013	ANANDA MARGA UNIVERSAL RELIEF TEAM	AMURT	Santé, Agr., Educ.	Oudalan, Bazèga

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 15 : ONG danoise

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	201	BORNE FONDEN	BORNE FONDEN	Elev., Agr., Educ., Action sociale, Dév. Écon.	Koulpélogo, Boulgou, Zoundwéogo

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 16 : ONG saoudiennes

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	115	LIGUE MONDIALE ISLAMIQUE	LMI	Santé, Hydraulique	Tout le pays
2	340	FATAWA ISLAMIQUE EL HAÏRA DU BURKINA	AFIEB	Education, Insertion social, Elevage, Agri., Env.	Yatenga

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 17 : ONG togolaise

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	350	HYDRAUTEX-TOGO	HT	Appui institutionnel, Hydraulique	Boulgou, Kouritenga, Kadiogo

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 18 : ONG malienne

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	394	SENO VERT	OSV	Hydraulique, Elevage, Santé, Education	Houet

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 19 : ONG luxembourgeoise

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	002	DIAKONIA	DIAKONIA	Appui à la démocratie, Agr., Env., Hydr. ,Form., Promotion féminine	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 20 : ONG libyenne

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	390	ASSOCIATION PLANETE VERTE	APV	Environnement	Tout le pays

Source : DSONG, septembre 2007

Tableau 21 : ONG japonaises

N° ORD	N° DSONG	RAISON SOCIALE	SIGLE	ACTIVITES	ZONE
1	211	ACTION FOR GREENING SAHEL	AGS	Env., Dév. rural	Oudalan
2	245	JAPAN BURKINA FASO FRIENDSHIP	JBFFA	Educ., Santé, hydraulique	Kadiogo, Oubritenga

Source : DSONG, septembre 2007

3) INVENTAIRE DES PLATES-FORMES, COLLECTIFS ET RESEAUX D'OSC DU RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS DU DOMAINE EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

3.1 LE PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU (PNE)

Description

Le Partenariat National de l'Eau (PNE) du Burkina Faso a été mise en place le 8/02/2001. C'est une association des usagers de l'eau reconnue sous la loi 10/92 portant liberté d'association au Burkina Faso. Il est aujourd'hui constitué de vingt huit (28) membres qui sont aussi bien des acteurs de la société civile, des administrations publiques, des collectivités territoriales que du secteur privé.

Les motivations qui ont présidé à la mise en place du PNE tirent leurs sources des conférences internationales de Dublin (1972) et de Rio de Janeiro (1992) qui ont conduit à l'adoption de la GIRE comme principe de gestion des ressources en eau. Le Burkina Faso adhère aux principes de ces deux conférences internationales.

Ainsi, les membres fondateurs ont ressenti la nécessité de mettre en place un cadre de concertation afin de fédérer les énergies et les interventions de tous les acteurs pour la mise en œuvre de la GIRE au Burkina Faso.

L'objectif poursuivi par le PNE est de regrouper les acteurs autour d'un cadre de concertation pour mettre en œuvre le Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PA-GIRE) adopté par le gouvernement en 2003.

Le PNE a son Secrétariat Exécutif qui est logé au sein de la Direction des Centres Auxiliaires de l'ONEA avec lequel il a un accord de siège. Le PNE a pour vocation d'avoir des points focaux dans les 13 régions administratives du pays.

Activités

Le PNE se donne pour mission de regrouper tous les acteurs de l'eau afin d'intervenir efficacement sur les politiques de l'Etat en la matière. Depuis sa mise en place, le PNE a eu à :

- mener des activités de sensibilisation et d'information des acteurs ;
- apporter une assistance à la mise en place des Comités Locaux de l'Eau (CLE) ;
- mener des activités de renforcement des capacités des membres des CLE afin de les rendre plus opérationnels ;
- mener des actions de renforcement des capacités des collectivités territoriales sur les questions d'eau afin de mieux les outiller et les rendre plus opérationnels à faire face à leurs nouvelles attributions dans le cadre de la décentralisation ;
- apporter une contribution par la formation de formateurs en GIRE ;
- conduire des actions de plaidoyer,
- conduire une étude sur l'état des lieux de la gouvernance de l'eau au Burkina Faso (2006),
- animer une émission radio pour présenter le PNE (2007),
- tenir un atelier sur la gouvernance de l'eau dont l'objectif a été de contribuer à accélérer les actions en faveur de l'atteinte des OMD (décembre 2008).

Implication dans la gouvernance de l'eau

Le PNE entretient des relations privilégiées avec l'Etat à travers le MAHRH qui est représenté dans le PNE par la DGRE qui occupe d'ailleurs le poste de Vice-président du Conseil d'Administration. En plus du MAHRH, d'autres acteurs étatiques font également partie du PNE ; il s'agit du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie (MECV). En retour, le PNE est membre du Conseil National de l'Eau (CNE) qui est un organe consultatif mis en place par le gouvernement et qui regroupe les acteurs de l'eau dans le pays. La participation des acteurs étatiques au PNE et celle du PNE au CNE permet au partenariat d'être au fait des décisions relatives à l'eau, d'y contribuer ou les influencer au besoin.

En plus des acteurs étatiques, les collectivités territoriales sont aussi parties prenantes au partenariat à travers l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF). En ayant en son sein les collectivités territoriales, l'action du PNE s'en trouve mieux répercutée auprès des populations à la base.

Au niveau national toujours, le PNE entretient des relations de collaboration avec les réseaux suivants :

- le Partenariat Mondial de l'Eau – Afrique de l'Ouest (GWP-AO) dont il est l'émanation,
- la Coalition WASH,
- le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à moindre coût (CREPA),
- le Réseau des Jeunes pour l'Eau et l'Assainissement (REJEA),
- le Cadre de Concertation sur les Ressources en Eau (CCRE) de la CEDEAO.

Ces partenariats locaux sont des cadres de partage d'expériences et de renforcement de capacités réciproques. Par ailleurs le CNE constitue le mécanisme à travers lequel le PNE participe aux décisions sur l'eau par des avis dans le sens de la prise en compte de la GIRE dans la définition des politiques et stratégies sur l'eau.

Acquis et perspectives

Dans l'optique de renforcer ses acquis, le PNE a des activités en perspectives dans le sens de :

- mettre en place des points focaux dans chacune des 13 régions du pays,
- organiser des ateliers régionaux sur la gouvernance de l'eau au Burkina Faso afin de faire le point sur le chemin parcouru vers l'atteinte des OMD,
- discussions en cours avec le GWP-AO pour l'appui au bon fonctionnement du secrétariat exécutif,
- mieux implanter le secrétariat exécutif, l'équiper et assurer son bon fonctionnement,
- mobiliser davantage les membres,
- renforcer les relations avec les autres PNE,
- animer une page sur le site web du GWP-AO,
- finaliser la réalisation des dépliants afin de donner plus de visibilité au PNE

3.2. LE CADRE DE CONCERTATION DES ONG ET ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS LE SECTEUR DE L'EAU POTABLE, DE L'HYGIENE ET L'ASSAINISSEMENT (CCEPA)

Description

Le CCEPA a été mis en place en juillet 2004 et reconnu officiellement par l'Administration sous le récépissé n°656/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC du 22 novembre 2004. Le CCEPA est un collectif de 29 organisations de la société civile. Il est piloté par un conseil d'administration de 7 membres. Le CCEPA poursuit les objectifs suivants :

- constituer un cadre d'échanges et de concertation entre les acteurs du secteur de l'eau potable et de l'assainissement,
- participer de façon plus efficace à l'amélioration du cadre institutionnel et législatif du processus national de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement,
- contribuer à la réalisation des OMD dans le secteur de l'AEPHA au Burkina Faso,
- être un interlocuteur et un partenaire crédible auprès de l'Etat et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF),
- améliorer la participation de la société civile sur les questions liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement,
- promouvoir une meilleure coordination des programmes et action sur le terrain afin d'atteindre l'efficacité des interventions,
- valoriser les pratiques et méthodologies des ONG et Associations dans l'approche développement local, bonne gouvernance et responsabilisation dans le secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

La caractéristique principale du CCEPA est d'être une structure de partenariat constituée par des membres indépendants n'ayant entre eux aucune relation hiérarchique ou de tutelle. Cette nature dicte au CCEPA une démarche centrée sur la réalisation des objectifs convenus qui sont le socle du partenariat, un maximum d'efficacité des membres soutenus par une organisation et une gouvernance transparente et fiable susceptible de maintenir leur cohésion.

Activités

Le CCEPA a initié en 2007 avec l'appui de la Coopération suisse une enquête pour comprendre le comportement des ménages vis à vis de l'utilisation des infrastructures mises à leur disposition pour leur accès à l'eau potable, mais également leur comportement en matière d'assainissement. Cette enquête a été menée dans les régions du Centre-Ouest, du Sahel et du Sud-Ouest avec pour objectif de disposer de statistiques qui aideront le réseau dans son plaidoyer pour l'amélioration des politiques d'assainissement et d'utilisation de l'eau potable par les populations. La 2nde phase de l'enquête est prévue pour se dérouler en 2009 dans les mêmes régions pour apprécier l'évolution des indicateurs mesurés en 2007.

Implication dans la gouvernance de l'eau

Au Burkina Faso, l'accès à l'eau potable fait partir des priorités du Gouvernement et cela a conduit à l'inscription de la fourniture de l'eau potable aux ménages parmi les services sociaux de base que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) a retenu dans son Axe 2. Depuis sa mise en place, le CCEPA participe régulièrement à la revue et au suivi du CSLP. Ces rencontres constituent un cadre pour le CCEPA de partager avec l'ensemble des parties prenantes les constats faits sur le terrain, les attentes des populations et les points de vue critiques à prendre en compte pour accroître l'accès à l'eau potable et à l'assainissement au plus grand nombre de burkinabè.

Au mois de novembre 2008, le réseau a eu une séance de travail à l'Assemblée Nationale afin de faire part aux députés des résultats de l'enquête conduite en 2007 sur l'accès des populations à l'eau et aux services d'assainissement. L'objectif de cette rencontre est de fournir à la représentation nationale des outils pour interpeller le Gouvernement afin qu'il prenne les mesures visant à accélérer l'accès des populations à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement dans la perspective de l'atteinte des OMD.

Le CCEPA ou ses membres participent également à des rencontres de programmation avec la DGRE sur les grandes décisions en matière d'eau et d'assainissement. Enfin, le réseau entretient des relations de collaboration avec les collectivités territoriales à travers ses membres sur le terrain.

Acquis et perspectives

En vue de contribuer au renforcement de ses capacités en plaidoyer, le CCEPA et le RICHE ont bénéficié d'un financement conjoint de l'Union Européenne. La mise en œuvre de ce projet doit démarrer en 2009. La mise en œuvre de ce projet permettra au réseau de se doter d'un siège et de pourvoir au poste de Secrétaire Exécutif.

3.3 LE RESEAU D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION SUR L'HYGIENE, L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (RICHE)

Description

Le RICHE a vu le jour en 2005 et reconnu officiellement comme association le 14/02/2006. C'est à l'issue d'une visite des réalisations des partenaires de WaterAid (SOS Sahel, VARENA et DAKUPA) dans la province du Boulgou, que les communicateurs qui accompagnaient la délégation ont été éduqués par les résultats atteints dans le domaine de l'AEPHA avec l'implication des populations par l'association DAKUPA. Ils ont ainsi décidé de se mettre en réseau pour accompagner cette dynamique et rendre visibles les activités d'AEPHA. Ils ont bénéficié pour ce faire de l'appui de WaterAid.

Les objectifs poursuivis par le réseau sont :

- produire des émissions ou des articles relativement à l'AEPHA dans les organes respectifs des membres afin d'apporter des changements dans le secteur,
- témoigner de l'importance du secteur de l'AEPHA en y consacrant des colonnes, des espaces et des pages dans les différents organes de presse de la place,
- former les membres à une meilleure connaissance du domaine de l'AEPHA.

Le RICHE a pour vocation de couvrir l'ensemble du territoire national. Pour l'instant, il compte une trentaine de membres actifs répartis dans les régions des Hauts-Bassins (Bobo-Dioulasso), des Cascades (Banfora), du Centre (Ouagadougou), du Centre-Nord (Kaya), du Centre-Ouest (Koudougou), de l'Est (Fada N'Gourma), du Centre-Est (Tenkodogo) et du Nord (Ouahigouya).

La vision du RICHE qui s'intègre dans les OMD est qu'il y ait un changement notable dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable, de l'Hygiène et de l'Assainissement.

Activités

Le RICHE étant un réseau de professionnels de la communication, ses activités sont orientées sur l'information du public et des autorités politiques, administratives et locales afin d'induire des changements qualitatifs dans le secteur de l'AEPHA. Depuis sa mise en place, le réseau, en plus des articles et émissions produits relativement à l'eau et l'assainissement, a eu à mener les activités ci-après :

- des campagnes de formation et d'information en direction des acteurs du domaine AEPHA et du grand public,
- une causerie-débat sur le suivi des recommandations du Sommet de l'Union Africaine (UA) tenue à Charm-El-Cheick (Egypte),
- l'implication dans la célébration des Journées Mondiales de l'Eau (JME),
- l'implication dans l'élaboration de certains documents de politiques relatifs à l'eau et l'assainissement par la DGRE.

Implication dans la gouvernance de l'eau

Se fondant sur l'assertion selon laquelle la presse constitue le 4^{ème} pouvoir, le RICHE entend mobiliser ses membres et mettre les atouts liés à leur métier au profit de l'accroissement de l'accès du plus grand nombre de populations du Burkina Faso à l'eau potable et aux services d'hygiène et d'assainissement.

Ainsi, il arrive aux membres du réseau d'interpeller le ministre en charge de l'eau ou le Premier Ministre sur les préoccupations des populations relayées par les journalistes. La collaboration avec le MAHRH est telle que la DGRE requiert l'avis du RICHE à travers l'amendement de certaines études relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

Par ailleurs, en animant régulièrement des rubriques ou des émissions sur les questions liées à l'accès à l'eau et à l'assainissement des populations, les autorités compétentes se sentent constamment interpellées à l'action.

Enfin, le RICHE est membre du CCEPA avec lequel il entretient des relations étroites pour peser sur les politiques d'AEPHA. Conjointement, les deux réseaux ont bénéficié d'un projet de renforcement de leurs capacités respectives dont la mise en œuvre est prévue pour le début de l'année 2009.

Acquis et perspectives

Dans le court terme, le réseau entend contribuer au renforcement de ses capacités organisationnelles et de celles de ses membres à travers la mise en œuvre du projet conjoint avec le CCEPA. Il pourra recruter du personnel (secrétaire exécutif) et se doter du même coup d'un siège afin d'être plus opérationnel et mieux coordonner et planifier ses activités. Sur le moyen et le long terme, le RICHE entend instituer un prix qui sera décerné en même temps que les **Prix Gallian** qui récompensent les communicateurs pour la qualité de leurs œuvres ou la pertinence des thèmes traités.

3.4 LA COALITION WASH/BURKINA

Description

Sous l'égide du Conseil de Collaboration pour l'Eau Potable et l'Assainissement (WSSCC) établi par la résolution n°A/RES/45/181 de l'Assemblée Générale de l'ONU en date du 21 décembre 1990, l'Initiative WASH instaurée lors de la Conférence Internationale sur l'Eau douce tenue à Bonn (Allemagne) en 2001 et mise en exergue lors

du Sommet Mondial sur le Développement Durable tenu (SMDD) à Johannesburg (Afrique du Sud) en août 2002 est un effort de sensibilisation afin de donner une position ferme à l'assainissement et à l'hygiène sur les agendas politiques et de faire de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène une réalité pour tous.

Le lancement de la Campagne WASH au Burkina Faso a été fait par **S.E.M. Ernest Paramanga YONLI**, (ancien Premier Ministre) le 30 octobre 2003 lors de la cérémonie d'ouverture de la Conférence des Ministres Africains en charge de l'Eau (AMCOW) à Ouagadougou. L'initiative du lancement de WASH au Burkina Faso a été l'œuvre d'un noyau composé d'organisations comme le CREPA, WaterAid, Eau Vive, WAWP (GWP-AO), ONEA, Green Cross et de la Direction Générale de l'Inventaire des Ressources Hydraulique (DGIRH) du Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques

La Coalition WASH est une plate-forme d'échange et d'action. Elle s'appuie sur deux documents d'orientation : la Charte et le Document de Stratégie Nationale. La Charte édicte les principes directeurs auxquels les membres partenaires adhèrent. Elle régit les activités à tous les niveaux (régionale et nationale). Elle constitue d'abord un socle commun d'engagements et des principes de ses membres. Elle définit aussi la nature des relations partenariales entre ses différentes structures membres ainsi que ses partenaires externes. En effet, elle délimite les contours des interventions à tous les niveaux et décrit les structures, les modalités, les engagements et les prérogatives de chaque entité.

La Stratégie Nationale WASH quant à elle précise pour sa part les orientations stratégiques et les activités opérationnelles de la Coalition.

Activités

Le gouvernement du Burkina Faso a adopté en décembre 2006 le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PN-AEPA) à l'horizon 2015 en vue d'atteindre les OMD en rapport avec le CSLP. L'option retenue par le gouvernement pour le montage institutionnel de ce programme consiste à s'appuyer sur les structures existantes et à les renforcer en vue, d'une part d'assurer l'appropriation du programme par les services de l'Etat dans le cadre de leurs missions régaliennes, et d'autre part, d'affirmer les rôles respectifs des collectivités territoriales, du secteur privé et de la société civile.

Ce programme fédérateur constitue un cadre privilégié pour le développement des actions de plaidoyer au niveau local, national et international. Ainsi, les membres du noyau WASH saisissent l'opportunité pour créer la Coalition WASH au Burkina Faso.

Après le lancement de la Coalition, le groupe d'acteurs à la base de cette initiative a élaboré un plan d'action à long terme qu'il a continué à mettre en œuvre avec l'appui de ses membres et du WSSCC.

Cette Coalition voudrait s'appuyer sur des relais régionaux connus sous le nom de Coalitions Régionales WASH. Ainsi, il sera créé dans chacune des treize régions du pays une coalition régionale WASH.

Buts et objectifs

L'objectif général poursuivi par la Coalition est de contribuer à améliorer les conditions de vie des populations par la promotion des bonnes pratiques en matière d'hygiène, d'assainissement et d'accès à l'eau potable au Burkina Faso.

De façon spécifique il s'agit pour les membres de la Coalition de :

- ◆ mobiliser les pouvoirs publics, les partenaires techniques et financiers et tous les acteurs concernés par le secteur à tous les niveaux pour que des mesures urgentes soient prises pour l'accès durable des populations à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène ;
- ◆ contribuer à l'éducation et à la sensibilisation des populations à l'hygiène et à l'assainissement pour la réduction des maladies d'origine hydrique au Burkina Faso, plus spécialement les diarrhées qui constituent l'une des 3 principales causes de morbidité et de mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- ◆ Participer et contribuer à la Campagne mondiale « Eradiquer le manque d'Eau, Assainissement et Eau Potable pour tous » par la mise en œuvre de son programme d'action au Burkina Faso.

Implication dans la gouvernance de l'eau

La Coalition WASH veut accélérer la réalisation des OMD à travers :

- les campagnes de sensibilisation, les affiches et débats,
- la participation à l'élaboration des documents de politiques sur l'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement,
- le relais des voies des populations aux autorités afin que leurs préoccupations soient prises en compte.

Pour ce faire elle use d'outils de communication comme le marketing social, les émissions radio et télévision, les caravanes de presse, etc.

Acquis et perspectives

A noter que le mouvement WASH au niveau mondial est à l'origine de l'institution d'une Journée Mondiale des Toilettes. Au Burkina Faso l'engouement pour cette journée a été tel que le ministère avait voulu étendre sa célébration sur une semaine. Il s'est aussi tenu le 20 novembre 2008, le 1^{er} Forum national sur l'assainissement au Burkina Faso, toujours à l'initiative de la Coalition nationale WASH. Ainsi on observe de plus en plus une prise de conscience des populations et des pouvoirs publics sur la nécessité d'accroître l'accès aux services d'hygiène et d'assainissement en plus de celui à l'eau potable.

En termes de perspectives, la Coalition entend :

- mettre en place les Coalitions Régionales WASH dans les 13 régions administratives du pays,
- pérenniser les actions en faveur de l'accroissement des services d'hygiène et d'assainissement (journées mondiales des toilettes, fora sur l'assainissement).

Encadré 1 : Principes de la Coalition WASH au Burkina Faso

Principe 1 : La Coalition WASH est persuadée de l'apport considérable du secteur eau, assainissement et hygiène pour la réduction de la pauvreté. A cet effet, la Coalition WASH fait appel à la démarche collective en rassemblant tous les partenaires à tous les échelons du territoire en vue d'atteindre le but du Programme National d'Approvisionnement en Eau et Assainissement.

Principe 2 : La Coalition WASH se doit d'assurer que l'intégration des trois composantes eau, assainissement et hygiène soit effectuée systématiquement sur l'ensemble du territoire du Burkina Faso.

Principe 3 : La Coalition WASH reconnaît que l'accès à l'eau et à l'assainissement ainsi qu'à l'hygiène constitue un droit humain dont le respect nécessite une politique de pérennité et d'équité dans le secteur.

Principe 4 : Chaque échelon de la Coalition s'organise sur la base d'une plateforme d'échange et d'action.

Principe 5 : La Coalition WASH s'inscrit dans la politique de déconcentration et de la décentralisation en vigueur au Burkina Faso en accueillant en son sein des coalitions régionales en fonction du découpage territoriale et en favorisant une démarche concertée avec ces structures décentralisées.

Principe 6 : La Coalition WASH reste ouverte au partenariat mutuellement avantageux avec des coalitions sous-régionales ou internationales visant les mêmes objectifs.

Principe 7 : La Coalition WASH est un catalyseur et un accélérateur des actions visant à soutenir les efforts à l'échelle nationale en matière d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'hygiène pour l'atteinte des objectifs nationaux d'une part, et du millénaire d'ici 2015 d'autre part.

Principe 8 : La Coalition WASH se positionne comme un cercle de réflexion en matière technique, d'approches et de processus dans le secteur AEPHA afin notamment de valoriser les expériences, d'encourager les innovations et de partager les leçons apprises à tous les niveaux.

Principe 9 : La Coalition WASH s'assure que ses interventions à travers ses membres intègrent les dimensions « pauvreté, vulnérabilité et genre ».

Principe 10 : La Coalition WASH est tenue d'assurer une fluidité d'information en son sein et entre ses membres et les autorités compétentes de telle sorte qu'une communication à la fois verticale et horizontale

3.5 LE RESEAU OUEST AFRICAIN DES JEUNES LEADERS DES NATIONS UNIES POUR L'ATTEINTE DES OMD/SECTION DU BURKINA FASO (ROJALNU-OMD/BF)

Description

Depuis la Conférence de Rio de Janeiro sur l'Environnement et le Développement Durable en 1992, les Nations Unies se sont mobilisées et ont mobilisé autour des problématiques liées à l'environnement et au développement dans le monde. Jusqu'en 2008 plusieurs sommets mondiaux et autres conférences internationales se sont tenus un peu partout de par le monde, mais les grandes décisions qui en sortaient n'étaient connues que des seules autorités étatiques et des ONG internationales alors qu'il aurait fallu que les populations en soient largement imprégnées.

A partir de 2000, l'Organisation des Nations Unies à travers ses membres se sont engagés en faveur d'objectifs chiffrés, appelés objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Les OMD sont définis par le Programme

des Nations Unies pour le Développement (PNUD) comme huit objectifs - à atteindre en 2015 – qui répondent aux défis les plus importants du monde. Les OMD découlent des actions et cibles contenues dans la Déclaration du Millénaire, adoptées par 189 nations et signées par 147 chefs d'Etat pendant le Sommet du Millénaire de septembre 2000.

Ainsi, successivement aux sommets de Dakar (2004), Rabat (2005) et New York (2006), il a été mandaté des porte-parole des jeunes à travers un Réseau Mondial des Jeunes Leaders pour suivre la mise en œuvre des actions en faveur de l'atteinte des OMD dans les différents pays. Depuis, il s'en est suivi une série de rencontres de concertation entre les jeunes leaders ouest-africains, puis en juin 2007 une réunion de prospection et de mobilisation des associations de jeunes dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest. Certains pays ont depuis lors accompli des progrès à travers la mise en place de leurs sections nationales du Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders pour l'atteinte des OMD (ROJALNU-OMD). Il s'agit du Sénégal, du Mali, du Niger, du Togo et du Burkina Faso.

La section nationale du ROJALNU-OMD a vu le jour en 2007 et reconnu comme association en août 2008. La mise en place du réseau a été faite sous l'instigation du PNUD. Il compte 45 associations membres fondateurs et 120 demandes d'adhésion sont en attente d'être examinées. Le réseau est actuellement présent dans les 45 provinces du pays, mais sa vocation est d'être présent dans les 382 communes et arrondissements que compte le Burkina Faso d'ici à fin 2009.

Mission et objectifs

Le ROJALNU-OMD/BF entend œuvrer à mobiliser les autorités politiques, administratives et locales et rester actif sur le terrain pour l'atteinte des OMD. En outre, le réseau voudrait que chaque année les autorités dresse une évaluation du chemin parcouru vers l'atteinte des OMD.

Les principaux objectifs poursuivis par le ROJALNU-OMD/BF sont :

- travailler avec les autorités à mobiliser des ressources en faveur de l'atteinte des OMD,
- promouvoir les OMD à travers l'information et la mobilisation communautaire,
- œuvrer de telle sorte à amener tous les acteurs à s'impliquer dans les actions entreprises par le gouvernement pour l'atteinte des OMD afin que le Burkina Faso ne soit pas en retard à l'étape d'évaluation de 2015.

Activités

Sur le terrain, les activités du réseau se mènent avec les communes. D'ailleurs, une des conditions d'adhésion des associations est d'avoir des activités avec les responsables de la commune où l'association mène ses activités. Les activités du réseau en cours sont contenues dans un plan d'action 2008/2009 élaboré en 2007. Elles portent sur :

- des activités d'information, communication et sensibilisation,
- des formations pour le renforcement des capacités des membres du réseau,
- des actions de plaidoyer/lobbying,
- des actions de coordination,
- la conduite d'activités de sensibilisation et de salubrité dans les arrondissements de la commune d'Ouagadougou en marge du Forum national sur l'assainissement en novembre 2008,
- la participation à l'organisation de la Journée Mondiale de l'Assainissement.

A la suite de ce plan, il est prévu l'élaboration d'un plan quinquennal 2009-2014, 2015 devant être une année d'évaluation du chemin parcouru en direction de l'atteinte des OMD.

Implication dans la gouvernance de l'eau

Pour réaliser sa mission qui est d'amener les autorités politiques et administratives à accélérer la mise en œuvre d'actions vers l'atteinte des OMD, le réseau entretient des relations étroites avec plusieurs départements ministériels dont :

- le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi,

- le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques,
- le Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie,
- le Ministère de la Promotion des Droits Humains,
- le Ministère de la Promotion de la Femme,
- le Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieurs et de la Recherche Scientifique.

Le réseau a par ailleurs comme parrain **M. François COMPAORE**, Conseiller Spécial à la Présidence du Faso.

Au niveau régional, le réseau a aussi des relations avec l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) dont le Président de la Commission **S.E.M. Soumaïla CISSE** est pressenti pour co-parrainer un forum régional prévu pour se tenir à Bamako (Mali) en 2009.

Acquis et perspectives

- avoir le financement du plan d'action opérationnel 2008/2009,
- organisation d'un forum national sur le développement en 2009,
- campagne de communication devant déboucher sur une grande procession de 15.000 personnes pour remettre un appel sur le forum de Bamako aux Partenaires Techniques et Financiers, au Gouvernement et à la Société Civile,
- parfaire l'organisation interne et achever la mise en place des coordinations communales.

3.6 LE RESEAU DES JEUNES SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (REJEA)

Description

Le REJEA a vu le jour en 2002 et reconnu en 2005 sous le récépissé n°2005-138/MATD/SG/DG/PAP/DOASOC comme association. Il est composé de 26 associations et d'ONG de jeunes et de femmes qui ont en commun d'œuvrer à l'implication et la responsabilisation des jeunes sur les questions d'eau et d'assainissement dans le cadre de la GIRE, l'accès des populations urbaines et rurales à l'eau potable et à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Il couvre 7 provinces et six régions que sont : le Kadiogo (Centre), Boulgou et Kouritenga (Centre-Est), Namentenga (Centre-Nord), Gourma (Est), Oubritenga (Plateau-Central) et Boulikiémdé (Centre-Ouest). Le siège du réseau est implanté au secteur 30 de Ouagadougou.

Les objectifs poursuivis par le REJEA sont :

- impliquer les jeunes dans la réalisation des OMD dans le secteur de l'eau et de l'assainissement,
- favoriser l'accès à l'eau potable aux populations rurales pauvres et la conservation des ressources en eau,
- promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dans les zones urbaines et semi urbaines,
- contribuer aux changements de comportements des populations du Burkina Faso en général et des jeunes en particulier dans le domaine de l'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement,
- contribuer à l'éducation environnementale des jeunes et des enfants.

Activités

La mission du REJEA est de faire en sorte que le réflexe de propreté prenne forme chez les jeunes du Burkina Faso. Pour réaliser cette mission, le réseau met en œuvre un certain nombre d'activités au titre desquelles on peut retenir :

- l'information/sensibilisation des populations des zones bénéficiaires sur les questions liées à l'approvisionnement en eau potable, la promotion de l'hygiène et de l'assainissement,
- la mise en place de Clubs Eau et Assainissement (CEA) dans des établissements primaires et secondaires,
- l'organisation de conférences, causeries et ciné débats sur des thèmes liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement,

- la formation des jeunes sur les techniques de gestion durable de l'eau et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement,
- la réalisation ou la réhabilitation de forages dans certains établissements d'enseignement et villages éloignés des points d'eau,
- l'organisation annuelle des journées de la propreté depuis 2002 dans certaines communes urbaines pour insuffler une dynamique et un réflexe de propreté chez les citoyens,
- le suivi et la sensibilisation des restaurateurs et restauratrices de rue sur les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire,
- l'organisation de la soirée de la propreté pour primer les meilleurs restaurateurs et restauratrices de rue en matière d'hygiène alimentaire,
- la formation des gestionnaires de marchés et yaars de Ouagadougou sur l'assainissement dans ces infrastructures marchandes,
- l'organisation chaque année dans les établissements d'enseignement de concours de poèmes (secondaire) et de dessins (primaire) sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement en marge des journées de la propreté et de la Journée Mondiale de l'Eau (JME) célébrée le 22 mars,
- la réalisation ou la réhabilitation de latrines scolaires,
- l'organisation d'un concours de propreté au sein des établissements d'enseignement,
- l'installation de postes d'eau potable (PEP) en milieu scolaire,
- la réalisation de débats télévisés, d'ateliers, de séminaires, d'émissions et des échanges sur des thèmes liés à l'eau, l'hygiène et l'assainissement,
- la participation à des réunions sur les questions liées à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement au niveau national, régional et mondial,
- initiation d'une étude sur la gestion durable des latrines en milieu scolaire.

Implication dans la gouvernance de l'eau

Le réseau éprouve des difficultés à faire entendre sa voix et surtout à influencer les politiques publiques dans le secteur AEPHA. Il est membre du PNE et du CCEPA, cadres au travers desquels il participe à la gouvernance du secteur.

Toujours au niveau national le REJEA entretient des relations de collaboration avec le CREPA (régional), l'UNICEF, les mairies des communes, le MEBA, le MESSRS, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme (MHU), l'ONEA, la Fondation Nature & Vie et l'Ambassade de Taïwan. Il bénéficie de soutiens financiers et matériels de la part de ces partenaires.

Sur le plan international, le REJEA est membre de l'Alliance Genre et Eau (GWA), du WANED et participe régulièrement au Forum Alternatif Mondial sur l'Eau (FAME) qui se tient en marge du Forum Mondial de l'Eau.

Acquis et perspectives

Le REJEA à travers la mise en œuvre des activités pour la réalisation de sa mission est comptable des acquis ci-dessous :

- à la suite des actions de salubrité menées par le réseau à la Maison des Jeunes et de la Culture de Ouagadougou (MJCO), le Maire de la Commune a pris des mesures permanentes afin d'assurer la salubrité en ce lieu ;
- il en est de même dans les yaars et marchés où les commerçants s'organisent de plus en plus pour assurer la salubrité de leurs outils de travail ;
- le réseau a demandé et obtenu que les femmes de la Brigade Verte de Ouagadougou communément appelées « balayuses de rues » soient formées. Ainsi les pratiques qui consistent à balayer les ordures des rues pour les mettre dans les caniveaux qui étaient courantes ont disparu ou en passe de l'être ;

Toujours dans la ligne de mire de la réalisation de sa mission, le REJEA envisage les activités ci-après :

- le renforcement des capacités institutionnelles de ses membres au niveau national et provincial ;
- le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des membres dans la conduite des activités ;
- la couverture des 45 provinces du pays par les activités du réseau à l'horizon 2015 et satisfaire ainsi les nombreuses demandes qui sont faites dans ce sens, notamment par des partenaires tels le Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA) ;
- la mise en place de CEA dans les établissements d'enseignement (primaires et secondaire) et former les enseignants dans ces établissements pour être des encadreurs et des animateurs de ces clubs ;
- la réalisation de guides et outils de sensibilisation sur la gestion des latrines scolaires ;
- la réhabilitation des PEP dans les établissements scolaires ;
- la finalisation de l'étude sur la gestion durable des latrines en milieu scolaire entamée en 2007 et qui devrait déboucher sur la formulation de recommandations pertinentes sur la réalisation ou la réhabilitation des latrines dans certaines écoles ;
- poursuivre le plaidoyer auprès des autorités politiques nationales et communales afin que des ressources plus substantielles soient accordées à l'assainissement ;
- éditer des livrets sur les questions relatives à l'accès à l'eau et à la promotion de l'hygiène et de l'assainissement à l'endroit des jeunes scolaires ;
- éditer les dessins et les poèmes primés à l'issue des concours organisés à cet effet dans les établissements d'enseignement.

3.7 LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'USAGERS DE L'EAU DE LA REGION DE BOBO-DIOULASSO (FAUEREB)

Description

La Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau de la Région de Bobo-Dioulasso (FAUEREB) a vu le jour en mai 2000. Elle est reconnue sous le récépissé n°2000-085/MATS/PHUE/HC/SG/DAG du 5 octobre 2000.

Sa mise en place est intervenue à l'issue de l'exécution du Programme de Gestion des Ressources en Eau dans le Sud-Ouest (RESO) dans le cadre du 7^{ème} Fonds Européen de Développement (FED) qui avait permis la réalisation de 36 Adductions en Eau Potable Simplifiées (AEPS) et de plus de 400 Pompes à Motricité Humaine (PMH) dans la région. Elle est composée à ce jour de 46 Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) membres réparties dans les régions des Cascades, des Hauts-Bassins et du Sud-Ouest.

A la fin du Programme RESO et pour en pérenniser les acquis et continuer d'assurer le service de l'eau aux populations et même d'étendre les services à d'autres sites, les différentes AUE ont décidé de se fédérer afin d'assurer la gestion des AEPS. Il a été ainsi mis en place un mode de gestion transitoire appelé Gestion Partagée qui est à cheval sur le mode communautaire et le mode de gestion déléguée. Deux types de contrats ont été signés à cet effet :

- ◆ Un contrat de concession des équipements entre l'Etat via les Directions régionales chargées de l'hydraulique (DRAHRH) et les structures de gestion locale (AUE) ou la commune (cas de Sindou) d'une part,
- ◆ Et d'autre part, un contrat de service entre le centre de gestion des AEPS de l'Association pour le Développement des Adductions d'Eau potable de la région de Bobo-Dioulasso (ADAE) et les AUE pour une prestation d'appui-conseil.

La Gestion Partagée s'appuie sur différents acteurs que sont :

- **Les AUE** qui assurent la maîtrise d'ouvrage locale. Les AUE ont été mises en place dans chaque grand centre disposant d'une AEPS. Chaque AUE jouit d'une personnalité morale reconnue à travers la loi 10/92 portant liberté d'association. Les AUE assurent la fonction d'exploitation et de gestion quotidienne du service de l'eau et des équipements à travers un personnel de gestion (chefs de centres) et des fontainiers ;

- **La FAUEREB** (structure faïtière des AUE). Son intervention se situe au niveau régional et assure essentiellement un rôle de régulation à travers a) la fixation du prix de l'eau, b) la définition de la politique pour la gestion des centres, c) la mutualisation des fonds, notamment les provisions pour la maintenance technique, la révision et l'extension des équipements et d) les relations avec les partenaires ;
- **L'ADAE** à travers son Centre de Gestion (CDG) joue un rôle d'interface. Elle a) appuie les villages pour la gestion technique et financière du système, b) vérifie la régularité de la gestion technique et financière, c) vérifie que les recettes sont reversées dans les comptes des AUE et, d) rend compte chaque mois aux AUE. L'ADAE assure par ailleurs les tâches de Secrétariat Exécutif de la FAUEREB à travers le Centre de Gestion (CDG) et assure la gestion des contrats de prestation externe.

Activités

La FAUEREB a pour mission de susciter la solidarité et l'unité d'action entre les associations membres en tant que fondement du renforcement continu de leur capacité de maîtrise d'ouvrage pour la pérennisation et le développement du service public d'eau potable dont elles ont la charge dans leurs localités respectives. Elle a comme objectif de contribuer à l'alimentation en eau potable des populations des gros centres ruraux selon des modalités qui renforcent la décentralisation et le développement de leur capacité d'autofinancement d'infrastructures de production et de distribution d'eau potable. Les activités de la fédération portent sur :

- la fixation d'un prix unique de l'eau: 500 FCFA/m³ ;
- la vente de l'eau aux fontainiers pour assurer un taux de recouvrement minimal;
- la mutualisation des fonds de maintenance, de renouvellement et d'investissement;
- la mutualisation des équipements (Groupes Electrogènes);
- l'harmonisation de la gestion des points d'eau à travers l'élaboration d'un Schéma Directeur Local d'Approvisionnement en Eau Potable (SDLAEP);
- le développement du service local de l'eau (extensions de réseau et branchements particuliers) sur fonds propres et soutien des partenaires.

Implication dans la gouvernance de l'eau

La FAUEREB est partenaire de la DGRE qui l'associe régulièrement aux diverses concertations sur l'eau. Il en a ainsi été de l'élaboration du PN-AEPA. Ces relations se prolongent sur le terrain avec les DRAHRH.

Cependant les relations de la fédération sont timides avec les autorités locales (communes) qui sont pourtant devenues les nouveaux maîtres d'ouvrages des équipements d'AEP dans le cadre du processus de décentralisation. La question des relations avec les nouveaux maîtres d'ouvrage est prévue pour être discutée au cours de la prochaine assemblée générale statutaire de la fédération prévue pour se tenir en février 2009.

Acquis, perspectives, enjeux et défis

Acquis

- La continuité du service est assurée depuis la mise en service des centres d'AEPS de la FAUEREB en 2000;
- L'adhésion de 11 nouveaux centres AEPs en 2006 dans le cadre de la gestion partagée;
- Les choix tarifaires sont appropriés pour la bonne maîtrise des charges;
- Les consommations et les recettes évoluent fortement;
- Le taux de recouvrement des recettes d'eau est satisfaisant ;
- La responsabilisation des acteurs locaux dans le contexte actuel de désengagement de l'État et de décentralisation;
- La mise en place d'outils financiers adaptés pour atteindre l'objectif d'autofinancement du service de l'eau en milieu rural et semi urbain;
- La professionnalisation des prestataires de service;
- La pérennisation des systèmes d'AEP de rentabilité variable par la péréquation des charges à une échelle régionale et interrégionale.

Perspectives

- La commune, un nouvel acteur majeur dans la gestion de l'eau potable (Maîtrise d'Ouvrage Locale); comment assurer la transition avec ces nouveaux acteurs ?
- La réalisation de nouveaux systèmes environ 40 AEPS dans la région,
- La professionnalisation et la diversification des acteurs locaux intervenant dans le secteur de l'AEPHA;
- La recherche action en vue de réduire les charges d'exploitation des AEPS,
- La promotion de l'intercommunalité pour un meilleur fonctionnement,
- Le positionnement de la FAUEREB comme porte-voix des populations auprès des collectivités territoriales,
- La restructuration des AUE par le choix de membres beaucoup plus représentatifs des usagers,
- Tenue de la prochaine AG de la fédération (février 2009) afin d'analyser entre autres les relations avec les nouveaux maîtres d'ouvrages,
- Mise en œuvre avec le CREPA d'un projet d'AEP dans les quartiers périphériques de Bobo-Dioulasso.

Enjeux et défis

- Faire des AUE, de la FAUEREB et de l'ADAE des partenaires essentiels des communes en matière d'eau potable et d'assainissement;
- Améliorer les performances du système de gestion des AEPS et plus généralement des ouvrages d'eau potable;
- Structurer un mouvement social pour l'AEPHA autour d'une charte de l'eau: AUE et leurs Fédération, les communes, l'État, la société civile, le secteur privé, d'où l'intérêt du **Partenariat - Public - Privé** pour un développement harmonieux du secteur de l'eau.

Encadré 2 : Présentation de l'ADAE

L'Association pour le Développement des Adductions d'Eau Potable dans la Région de Bobo-dioulasso (ADAE) est une Association à but non lucratif de personnes physiques et morales constituée conformément aux dispositions de la loi n° 10/92/ADP portant Liberté d'Association au Burkina Faso. Elle est née en avril 2000. L'ADAE est membre du Conseil National de l'Eau.

L'ADAE se donne pour objectifs:

d'appuyer le développement des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement dans les agglomérations urbaines et rurales,
de souligner le rôle de l'eau potable comme moyen d'appui et de promotion du développement local et régional, de la décentralisation et de la coopération internationale.

Le Centre de Gestion (CDG), structure technique de l'ADAE est chargée de l'appui - conseil aux AUE dans l'exploitation, la gestion technique et financière des AEPS. Le CDG est composé de 4 agents permanents (conseillers et gestionnaires).

La Maîtrise d'œuvre sociale (MOS) du programme VREO est assurée par l'ADAE. Les activités d'animation visent la réalisation de 200 forages nouveaux, 50 réhabilitations, 30 AEPS et l'optimisation de 15 anciennes AEPS. Ce sont: l'accompagnement des localités, la mise en place et la formation des CPE et AUE, le suivi, l'appui et l'évaluation de ces structures. La cellule est composée de 17 agents dont 11 animateurs.

Les moyens d'action de l'ADAE:

Développer une capacité de maîtrise d'ouvrage locale en matière d'AEPHA des communes rurales et urbaines,
Favoriser l'émergence et le renforcement de structures d'accompagnement,
Accompagner les efforts des pouvoirs publics,
Animer un partenariat Sud-Sud et Sud-Nord dans l'AEP.

Les activités de l'ADAE:

L'appui conseil, le suivi, la gestion technique, comptable et financière de 36 AEPS depuis 2000 à travers son CDG ;

La mise en place d'une Base de données : capitalisation de toutes les données relatives à la gestion des AEPS depuis leur affiliation au CDG ;

La Professionnalisation des acteurs intervenant dans l'AEPHA ;

La promotion à la consommation d'eau potable, sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement ;

L'autofinancement d'extensions de réseaux par les associations villageoises ;

La mise en place d'un système décentralisé de suivi évaluation des ouvrages d'AEPHA des communes rurales et urbaines ;

La maîtrise d'œuvre sociale du programme VREO financé par l'UE.

Les acquis de l'ADAE:

Responsabilisation des acteurs locaux face aux enjeux de pérennisation du service de l'eau en milieu rural,

La mobilisation des acteurs d'une structure faîtière régionale (FAUEREB), devenue force de proposition pour négocier et mettre en œuvre des outils financiers adéquats ;

La pérennisation des systèmes d'alimentation en eau potable de rentabilité variable par la péréquation des charges de maintenance ;

La professionnalisation des prestataires de service (appui-conseil en gestion, chefs de centres, opérateurs de maintenance) ;

Le montage financier pour le financement des extensions de réseaux qui révèle les capacités d'autofinancement du service de l'eau en milieu rural et semi urbain.

Les perspectives de l'ADAE:

Mise en place de nouvelles AEPS qui permettra d'augmenter le parc de suivi pour le CDG;

Structuration de la gestion de l'eau au niveau communal dans le cadre de la décentralisation;

Construction d'un centre de formation des métiers de l'eau en milieu rural et semi urbain;

Mise en place d'un mécanisme de micro-crédit dans la ville de Bobo-Dioulasso pour faciliter l'accès à l'eau potable, la réalisation d'ouvrages d'assainissement des ménages et l'enlèvement des déchets et appuyer les acteurs intervenant dans ces domaines (préfabricants, précollecteurs de déchets...).

3.8 L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'IRRIGATION PRIVEE ET DES ACTIVITES CONNEXES (APIPAC)

Description

L'Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC) a été créée en août 1997 par les acteurs de l'agriculture irriguée. Elle est reconnue sous le récépissé n°97-327/MATS/DGADLPAJ du 26 novembre 1997. Elle se veut un cadre de développement des activités de la filière irriguée.

Les missions de l'APIPAC sont :

- contribuer à l'élaboration des politiques et stratégies nationales pour le développement de la branche professionnelle,
- apporter à ses membres directement ou indirectement des services pour assurer l'exercice, la compétitivité et la rentabilité de leurs activités,
- participer à la création et/ou gestion d'unités commerciales,
- entretenir des relations avec toutes les structures ou organismes exerçant des activités similaires à l'échelle nationale, régionale et internationale.

Quant aux objectifs de la structure, ils se déclinent comme suit :

- promouvoir une production compétitive de qualité des opérateurs de l'irrigation privée,
- développer un cadre propice à la commercialisation des produits,
- faciliter l'accès au financement des opérateurs membres.

L'association compte en tout 909 membres dont 525 personnes physiques et 384 personnes morales constituées essentiellement de groupements professionnels. Les acteurs se décomposent comme ci-dessous :

- les producteurs de la filière maraîchère (fruits et légumes),
- les opérateurs de la conservation et de la transformation des produits de l'agriculture irriguée (séchage, jus, confiture),
- les fournisseurs d'intrants (semences, engrais, pesticides),
- les opérateurs du transport et de la commercialisation (fruits, légumes et produits dérivés).

La mise en place de cette association a été motivée par le constat fait par les acteurs que le secteur de l'irrigation privée constituait un secteur viable susceptible d'être une alternative dans la réalisation de la sécurité alimentaire nationale. D'où le besoin ressenti de s'organiser afin de a) accroître l'accès aux intrants et b) mieux faire face aux problèmes d'eau (maîtrise totale de l'eau).

Par la suite les secteurs commercialisation, transformation et transport se sont ajoutés dans une logique d'approche filière.

Activités

La plus grande réalisation de l'APIPAC a été l'exécution du Projet de Développement de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (DIPAC). En effet, dans le cadre du Programme de Développement du Secteur de l'Agriculture (PDSA), l'Etat burkinabè a négocié et obtenu de la Banque Mondiale le financement de ce projet d'un montant de 3,5 millions de dollar US (soit environ 4 milliards de FCFA). L'exécution de ce projet a été confiée par l'Etat et la Banque Mondiale à APIPAC avec comme objectif central la maîtrise de l'eau et des technologies appropriées. Le projet DIPAC a mis à la disposition de l'APIPAC des appuis et prestations dans les domaines de :

- la vulgarisation de nouvelles techniques et technologies dans le domaine de la maîtrise de l'eau (exhaure, captage et distribution de l'eau),
- la diversification et l'intensification agricole dans le domaine de l'irrigation (mise en valeur agricole, protection, GRN, approvisionnement et qualité des intrants),
- la formation des acteurs dans les techniques et technologies appropriées, voyages d'études, visites intra et inter régions,
- le financement de microprojets à travers un fonds de garantie.

Les autres projets mis en œuvre par l'APIPAC sont :

- le Projet de lutte contre la cochenille farineuse (ver attaquant le manguiers) avec ITA en 2004,
- la capitalisation des acquis du 2nd Programme National de Développement du Secteur de l'Agriculture (PNDSA 2),
- le Projet de Renforcement des Capacités d'Accès aux Intrants Agricoles en deux phases dont la 2^{nde} a toujours cours (2005-2007) et (2008-2010). Ce projet est financé par la Coopération suisse,
- les activités de formation des membres.

Implication dans la gouvernance de l'eau

L'APIPAC a participé en 2005 à la définition de la stratégie nationale d'irrigation. Elle a toujours été par ailleurs associée à tous les fora et à toutes les discussions relatifs à l'eau en général et à l'irrigation en particulier au niveau national. L'APIPAC est également représenté au Conseil National de l'Eau et est membre du Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso. En dehors de ces cadres, elle n'entretient pas de relation de collaboration avec des réseaux, collectifs ou plates-formes de la société civile nationaux ni même les collectivités territoriales.

Au niveau international, l'association est en partenariat avec WINROCK (Canada) dans le domaine des technologies d'irrigation.

Principaux acquis

Dans le domaine des nouvelles techniques et technologies de maîtrise de l'eau, l'APIPAC a mis au point :

- des technologies d'exhaure de l'eau : plusieurs variantes de la pompe à pédale NAFA, pompe à hélice, groupe motopompes fonctionnant à l'huile de pourghère,
- des technologies de mobilisation de l'eau : forage à tarière manuelle, forage à tarière motorisée,
- des techniques de transport et d'application de l'eau : système californien, système de goutte-à-goutte, système d'irrigation par aspersion,
- la formation des producteurs à la maintenance des motopompes.

3.9 LE RESEAU AFRICAIN DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (ANEW), SECTION DU BURKINA FASO

Description

Le réseau ANEW, de l'anglais African Civil Society Network on Water and sanitation (Réseau de la société civile africaine sur les questions de l'eau et d'assainissement) a été créé en octobre 2003 à Nairobi (Kenya) pour veiller à ce que les voix de la société civile africaine soient représentées et entendues au sein des forums stratégiques régionaux et internationaux et lors des débats sur l'eau de plus en plus politisés. ANEW entend promouvoir le dialogue, l'apprentissage et la coopération sur les questions liées à l'eau dans l'ensemble du continent.

ANEW est un organisme régional regroupant en réseau des organisations africaines de la société civile activement impliquées dans le domaine de la gestion durable de l'eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement qui se consacrent à la réalisation des OMD et des desseins SMDD.

La vision de ANEW est : une Afrique où chacun a accès à une eau salubre et à des installations sanitaires adéquates et où les ressources en eau sont gérées de façon durable par tous.

Quant à sa mission, elle se décline comme suit : faciliter la coordination des différentes voix de la société civile africaine afin d'influencer les politiques et les pratiques en matière d'eau et d'assainissement.

Les objectifs poursuivis sont :

- Appuyer la mise en réseau des OSC du secteur de l'eau et l'assainissement en Afrique,
- Fournir un accès à l'information et des idées sur les développements politiques actuels dans le secteur,
- Aider à identifier, suivre et analyser les besoins des peuples d'Afrique et augmenter le rôle qu'ils jouent dans leur propre développement,
- Fournir une plate-forme pour présenter une voix et une action collectives sur les questions qui préoccupent les organisations de la société civile et les communautés qu'elles servent,
- Coopérer avec d'autres réseaux et organisations ayant des objectifs semblables,
- Faire avancer le dialogue entre les gouvernements et les organisations de la société civile.

Activités

Afin de réussir sa mission, ANEW oeuvre à la réalisation de ses objectifs par le biais des activités suivantes :

- la gestion d'un système de communication et d'information accessible à tous les membres en anglais et en français, par le biais de son site Web, de forums électroniques, d'un bulletin électronique, d'un magazine et de rencontres occasionnelles,
- la présentation des points de vue des membres d'ANEW lors des manifestations stratégiques importantes en Afrique et dans le monde,

- la promotion des expériences et des bonnes pratiques des membres auprès d'une audience plus large et des principaux décideurs,
- la création de réseaux nationaux d'OSC sur l'eau et l'assainissement et leur coordination à l'échelle du continent africain,
- l'organisation de formations en techniques de plaidoyer, de recherche et d'écriture, en réseautage ainsi que diverses activités sur différents thèmes,
- l'animation d'un secrétariat performant épaulé par un Comité exécutif,
- le développement d'un mécanisme de suivi et d'alerte qui informe régulièrement les OSC sur les différents stades d'élaboration des politiques dans les secteurs clés,
- la facilitation des relations et des échanges entre les membres,
- la publication de répertoires d'OSC et de centres de ressources africains travaillant sur des questions liées à l'eau.

Au niveau continental le réseau est structuré autour de cinq (5) structures focales régionales qui correspondent aux cinq (5) subdivisions du continent : Afrique du Nord (Egypte), Afrique de l'Est (Kenya), Afrique australe (Afrique du Sud), Afrique Centrale (Cameroun) et Afrique de l'Ouest (Sénégal).

Au Burkina Faso, le CCEPA assure la responsabilité du Point Focal National ANEW. Il entamera en 2009 la mise en œuvre d'un projet sur l'analyse des politiques nationales de GIRE et le développement de partenariats. Ce projet est appuyé financièrement par l'Union Européenne, WaterAid et le gouvernement sud-africain. Il constitue la seconde phase du projet conduit en 2005 avec l'appui de la coopération suisse.

3.10 L'ALLIANCE GENRE ET EAU (GWA), SECTION DU BURKINA FASO

Description

L'Alliance Genre et Eau (Gender and Water Alliance -GWA) a vu le jour en mars 2000 lors du 2^{ème} Forum Mondial de l'Eau qui s'est tenu à la Haye aux Pays-Bas. La mission de GWA est de promouvoir entre femmes et hommes un accès et un contrôle équitable d'une eau saine et adéquate pour l'approvisionnement familial, les installations sanitaires, la sécurité alimentaire et un environnement durable.

La fourniture durable en eau et de services d'assainissement suivant une approche intégrée de gestion de la ressource eau exige une attention particulière au Genre, à la justice sociale et les droits de l'homme. GWA estime qu'un accès et un contrôle équitable à la ressource eau est un droit fondamental pour tous, ainsi qu'un facteur crucial pour promouvoir l'éradication de la pauvreté et un développement durable.

GWA est un réseau mondial qui se consacre à généraliser la prise en compte du Genre dans la gestion des ressources en eau. Elle est enregistrée en tant qu'association en vertu de la loi néerlandaise, comprend plus de 1000 membres dans 104 pays et utilise cinq langues de travail (arabe, anglais, français, portugais et espagnol). Les membres de GWA sont variés et représentent un large éventail de compétences et d'expertises issues de tous les secteurs relatifs à l'eau et de divers groupes d'acteurs concernés par cette question parmi lesquels les gouvernements, des organisations de base, des ONG, des universités/instituts de recherche, des organismes internationaux et des membres individuels consultants. Plus de 80% des membres viennent de différents pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

GWA est gouverné par un Comité Directeur indépendant dont les membres sont élus pour deux ans renouvelables une fois. Le comité directeur de GWA se compose de dix membres représentant les régions géographiques d'activités de GWA et des secteurs d'expertise en genre et ressources en eau.

Le siège social du Secrétariat de GWA est à Dieren aux Pays Bas et est dirigé par un Directeur Exécutif qui coordonne les différentes activités et travaille avec la collaboration d'un Chargé de Programme, d'un Chargé des Affaires administrative et Financière et d'un Environnementaliste.

GWA est financé par les gouvernements néerlandais et britannique et des fonds additionnels spécifiques alloués aux projets mis en œuvre avec des organisations partenaires. GWA est un programme associé du GWP.

L'Alliance Genre et Eau reconnaît que l'eau est un droit fondamental pour tous et que l'accès équitable des femmes et des hommes à l'eau, à la prise de décision relative à l'eau sont des facteurs importants permettant de réduire la pauvreté de façon durable. Elle prône une habilitation des pauvres (femmes et hommes), et la participation équitable des deux sexes à la **Gestion Intégrée** et au développement durable des **Ressources en Eau** à tous les niveaux comme stratégie principale pour la réduction de la pauvreté.

La mission de GWA est d'assurer la prise en compte efficace du genre dans la gestion et le développement durable d'une eau saine et appropriée à l'utilisation domestique, à l'hygiène, à la sécurité alimentaire et à l'environnement. Elle travaille avec un réseau de membres et de partenaires pour réaliser cet objectif en influençant les politiques à travers le renforcement de capacités, en suscitant l'éveil des consciences des décideurs et l'implication des acteurs à la base au niveau national, sous régional et international.

Activités

L'objectif de GWA est la réalisation de l'intégration effective du Genre dans la conception et la mise en œuvre des politiques de GIRE avec comme résultats des impacts positifs mesurables dans le niveau de vie des femmes et hommes pauvres. C'est ainsi que, le plan stratégique de GWA pour la période 2006-2010 vise le renforcement de manière significative la perception du Genre dans la pratique des professionnels du secteur de l'eau et des instances de prise de décision tant au niveau national que local dans les pays et régions ciblées à travers cinq objectifs:

- Gérer, renforcer et assurer un fonctionnement effectif du réseau de GWA regroupant des membres du monde entier ;
- Collecter, enregistrer et partager avec les membres de GWA et autres intervenants-clés les connaissances et informations sur les politiques de l'intégration du genre, la mise en application ainsi que l'expérience.
- Renforcer d'une manière significative la capacité des groupes ciblées à intégrer l'aspect genre dans la GIRE ;
- Faciliter considérablement le progrès dans l'incorporation des questions du genre pendant l'élaboration et la mise en application des politiques nationales ayant trait à l'eau qui se remarque dans des pays ciblées ;
- Chercher à maintenir et à renforcer le profil des questions de l'égalité en matière du genre dans des conférences et événements internationaux qui se rapportent à l'eau.

Les activités menées par le réseau au Burkina Faso sont au nombre de deux. La première a porté sur la tenue du 12 au 15 février 2007 du premier atelier régional francophone du réseau sur le planning stratégique en vue du renforcement du genre en GIRE pour les membres de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Cet atelier a donné lieu à la validation du Plan Stratégique de GWA pour la zone francophone de l'Afrique Centrale et de l'Ouest 2007-2010 et du Plan annuel 2007-2008.

En outre, le Programme Eau pour les Villes Africaines de ONU Habitat a organisé un atelier sur la prise en compte du genre à Ouagadougou les 31 mai et 1^{er} juin 2007. Cet atelier faisait suite à la réalisation en 2005 par ONU Habitat en partenariat avec GWA d'une Evaluation Participative Rapide du Genre dans 17 Villes africaines dont Ouagadougou. Cette évaluation avait éveillé les consciences des acteurs locaux, des praticiens et opérateurs sur le besoin d'intégrer le Genre dans la fourniture des services d'eau et d'assainissement. Cet atelier a été l'occasion de sensibiliser les acteurs et intégrer effectivement le genre dans la mise en œuvre des projets qui ont fait l'objet de signature d'Accords de Coopération avec certaines institutions (Commune de Ouagadougou, ONEA, CREPA, WaterAid, Enda Rup, Programme d'Amélioration des Services Urbains de Base (Commune de Bobo-Dioulasso), Ministères en charge de l'Education et en charge de l'Eau et de l'assainissement, etc.).

4) ANALYSE DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS

4.1 CARACTERISATION DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS DE LA SOCIETE CIVILE

Ainsi que cela ressort du paragraphe précédent, on dénombre une dizaine de regroupements d'organisations de la société civile en réseau, plates-formes ou collectifs significatifs et dont l'intervention est pertinemment orientée sur les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement au Burkina Faso. Ils présentent entre eux des caractéristiques communes mais aussi des caractéristiques spécifiques. Ils ont en commun :

- la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en général et le secteur de l'approvisionnement en eau potable, hygiène et assainissement en particulier,
- ce sont pour l'essentiel des organisations de droit burkinabè reconnues et enregistrées sous la loi 10/92 portant liberté d'association au Burkina Faso,
- elles ont un caractère national avec pour vocation de couvrir l'ensemble du territoire national par leurs activités,
- ce sont toutes des organisations qui ont au centre de leurs activités le plaidoyer en faveur de la GIRE et de l'AEPHA.

Les caractéristiques spécifiques portent quant à elles sur :

- la composition des regroupements : les membres de ces réseaux, plates-formes et collectifs sont aussi bien des personnes morales (associations, groupements), des personnes physiques (individus) que les deux réunis (personnes physiques et personnes morales),
- certains regroupements se sont aussi opérés sur la base de l'appartenance à une classe d'âge (jeunes), à un corps de métier (communicateurs), à une filière (irrigation) ou à la fourniture d'un service d'eau potable (associations des usagers de l'eau),
- la mise en place de certains réseaux est inspirée à partir de l'extérieur : c'est le cas du PNE, du ROJALNU-OMD, de ANEW et du GWA,
- ANEW et GWA ne sont pas encore pleinement implantés au Burkina Faso et sont représentés par le CCEPA.

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques des différents acteurs.

Tableau 22 : Caractérisation des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC

ORGANISATION	COMPOSITION	SOUS-SECTEUR D'INTERVENTION
Partenariat National de l'Eau (PNE)	Diverse	Plaidoyer/GIRE
Cadre de Concertation des associations et ONG du secteur de l'Eau Potable et de l'Assainissement (CCEPA)	Diverse	Plaidoyer AEPHA
Réseau d'Information et de Communication sur l'Hygiène, l'Eau potable et l'assainissement (RICHE)	Communicateurs (professionnels)	Communication de presse orientée sur la promotion de l'AEPHA
Coalition WASH	Diverse	Plaidoyer AEPHA, avec un accent sur l'hygiène et l'assainissement
Réseau des Jeunes sur l'Eau potable et l'Assainissement (REJEA)	Organisations de jeunesse (catégorie sociale)	Plaidoyer, sensibilisation, réalisation AEPHA auprès des jeunes
Réseau Ouest-Africain des Jeunes leaders des Nations Unies pour l'atteinte des OMD (ROJALNU-OMD)	Organisations de jeunesse (catégorie sociale)	Plaidoyer pour l'atteinte des OMD
Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau	Organisation d'usagers	Gestion, réalisation AEPHA

de la Région de Bobo-Dioulasso (FAUEREB)		dans les centres semi urbains
Association des Professionnels de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC)	Professionnels de l'irrigation et des activités connexes	Plaidoyer et réalisation dans le domaine de l'irrigation
Réseau africain des OSC sur l'eau et l'assainissement (ANEW)	Diverse	Plaidoyer AEPHA
Alliance Genre et Eau (GWA)	Diverse	Plaidoyer Genre/GIRE/AEPHA

4.2 ANALYSE DES ACTIVITES DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS D'OSC AU BURKINA FASO

Sur le terrain, la dizaine de réseaux identifiés mènent des activités diverses chacun en lien avec la mission et les objectifs qu'il s'est assigné. Cependant, en fonction de l'importance du thème mis en avant, ces réseaux se positionnent en chef de file thématique de la manière suivante :

Plaidoyer et promotion de la GIRE : Partenariat National de l'Eau. Le PNE a mené en 2006 une étude sur la Gouvernance de l'eau au Burkina Faso qui constitue un outil de plaidoyer en faveur de la prise en compte de la GIRE dans les activités des différents acteurs : institutions étatiques, collectivités territoriales, usagers, secteur privé, associations et ONG.

Par ailleurs, le PNE est un cadre fédérateur regroupant des structures étatiques, des entreprises du secteur privé et des OSC dont deux réseaux concernés dans la présente étude, le REJEA et l'APIPAC.

Plaidoyer en AEPHA : CCEPA-ANEW-GWA. Le CCEPA qui est en même temps le point focal de ANEW et du GWA au Burkina Faso se positionne aujourd'hui comme le chef de file du plaidoyer en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le pays. Pour ce faire, il a initié en 2007 des enquêtes sur les modes d'accès aux infrastructures d'eau et d'assainissement dans certaines régions du pays qui lui ont permis de se doter d'indicateurs pour mener le plaidoyer auprès des décideurs. Les résultats de ces enquêtes ont ainsi été partagés avec les parlementaires en novembre 2008, auxquels il a été demandé d'interpeller le gouvernement sur certaines des préoccupations soulevées.

Communication pour plus de visibilité dans l'AEPHA : RICHE. L'action de ce réseau est transversale à celle des autres, car visant à rendre leurs actions plus visibles et à les faire connaître du grand public. Il entretient des relations de partenariat avec le CCEPA avec lequel il a conjointement bénéficié d'un projet de renforcement des capacités. Le démarrage de ce projet devrait intervenir en début 2009.

Eveil des consciences des jeunes sur les problématiques d'AEPHA : REJEA. L'idée d'organiser des concours de dessins et de poèmes dans les établissements primaires et secondaires est assez originale car elle suscite chez les plus jeunes des réflexes de promotion de l'AEPHA dans leur vie quotidienne et induit du même coup des changements positifs autour d'eux. De même, sont aussi salutaires la commémoration chaque année d'une journée de la propreté dans les arrondissements de la commune de Ouagadougou, tout comme le sont les actions de salubrité dans certains lieux de grande fréquentation comme la Maison des Jeunes et de la Culture de Ouagadougou et les marchés périphériques dans la capitale.

Plaidoyer hygiène et assainissement : Coalition WASH, CCEPA, REJEA, ANEW, GWA. La Coalition WASH est le seul réseau à orienter son action sur la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. Elle rassemble pour ce faire dans ses rangs les organisations de la société civiles les plus significatives dans le domaine de l'AEPHA, mais aussi des acteurs étatiques et des collectivités territoriales. C'est la réplique au niveau national d'un mouvement mondial en faveur de la réduction du nombre de personnes n'ayant pas accès à des services d'hygiène et d'assainissement adéquats.

La célébration chaque année d'une journée mondiale des toilettes, la promotion du lavage des mains et la tenue le 20 novembre 2008 du 1^{er} Forum national sur l'assainissement au Burkina Faso sont entres autres acquis à mettre au compte de la Coalition.

Organisation des usagers en prestataires de services dan la mise en place et la gestion de réseaux d'adduction en eau potable des populations : FAUEREB. Les activités de cette fédération visent à assurer l'accès à l'eau potable des populations des centres semi-urbains dans les régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest. Par le jeu de la mutualisation des charges, elle parvient à assurer la continuité du service dans tous les centres et même d'étendre le réseau à d'autres sites demandeurs. Avec l'avènement de la décentralisation, elle doit négocier et clarifier ses rapports avec les nouveaux maîtres d'ouvrages des équipements d'AEPS que sont les communes.

Organisation des usagers en prestataires de services dans le domaine de l'irrigation : APIPAC. C'est le seul réseau associatif à regrouper des professionnels du domaine de l'irrigation, considérée comme filière. L'association est aussi parvenue à se positionner comme un acteur central de la définition et de la mise en œuvre des politiques, stratégies et projets d'irrigation dans le pays. Ainsi, elle a été largement impliquée dans l'élaboration de la stratégie nationale d'irrigation (2005) et assuré la mise en œuvre du projet DIPAC. Dans le cadre du Projet d'Appui aux Filières Agro-Sylvo Pastorales (PAFASP), elle a également en charge la conduite du volet irrigation dans les régions des Hauts-Bassins et de la Boucle du Mouhoun.

Plaidoyer Genre et Eau : GWA. Les activités de cette alliance sont orientées sur la prise en compte du Genre dans les politiques nationales GIRE. Même si elle a eu à mener des activités au Burkina Faso, elles ne sont pas visibles et son implantation n'est pas encore effective.

Mobilisation des jeunes en faveur de l'atteinte des OMD : ROJALNU-OMD. Le champ d'action de ce réseau couvre l'ensemble des OMD au nombre de huit (8). En ce qui concerne le domaine AEPHA, il est inclus dans l'OMD n°7 (Assurer un environnement durable). En marge de la semaine nationale de l'assainissement tenue en novembre 2008, le ROJALNU-OMD a pris une part active aux célébrations, notamment par la conduite d'actions de salubrité et de sensibilisation à l'hygiène et l'assainissement du cadre de vie dans les cinq (5) arrondissements de la Commune de Ouagadougou.

4.3 ANALYSE DES RELATIONS DE COLLABORATION ET D'INFLUENCE DES OSC

Entre eux, les réseaux entretiennent très peu de relations de collaboration au niveau national. Cela s'explique en partie par le fait que chacun se veut être spécialisé dans un secteur d'activité donné. Par ailleurs, en fonction des regroupements thématiques (cf. paragraphes 3.2.1 & 3.2.2), on peut se faire une idée du ou des domaines d'influence de chacun et des formes de regroupements entre réseaux souhaitables pour un renforcement de l'action au regard du thème considéré.

Un des constats est que des cadres fédérateurs de ces réseaux se construisent progressivement pour mieux peser sur les décisions politiques en matière d'eau. Ces cadres sont structurés autour du CCEPA, du PNE et de la Coalition WASH. Les autres réseaux participent régulièrement aux activités de ces trois (3) têtes de proue, s'ils n'en sont pas tout simplement membres. Ainsi APIPAC et REJEA sont membres du PNE, REJEA est par ailleurs membre du CCEPA. Le RICHE entretient une relation étroite avec le CCEPA et participe régulièrement et activement aux caravanes de presses initiées chaque année dans le cadre de la Coalition WASH. Le ROJALNU-OMD est aussi partie prenante à la Coalition WASH.

Le CCEPA semble cependant être le cadre le plus fédérateur de la plupart de ces acteurs. En effet il jouit de la reconnaissance des autorités politiques en charge des questions d'eau comme représentatif des acteurs de la société civile.

Au niveau du MAHRH, il a été mis en place le Conseil National de l'Eau (CNE) où siègent également des représentants d'OSC (CCEPA, PNE, ADAE-FAUEREB). Le CNE est un organe consultatif sur les questions relatives à l'eau et constitue le cadre à travers lequel les acteurs de la société civile participent à la décision et à la définition de stratégies sur l'eau et l'assainissement auprès des structures étatiques et des autres acteurs impliqués.

En plus du CNE, il existe au niveau de la DGRE, et ce dans le cadre de la mise en œuvre du PN-AEPA un Comité National de Pilotage (CNP) au sein duquel siège également le CCEPA pour porter la voix des populations et influencer les décisions pour une meilleure prise en compte de leurs préoccupations.

Avec les collectivités territoriales, les rapports sont encore timides. Dans la plupart des cas, les relations avec les acteurs locaux se font à travers les membres des réseaux à la base. A noter cependant que l'Association des Municipalités du Burkina Faso (AMBF) siège au Comité Directeur du PNE et participe régulièrement aux activités.

Les rapports entre OSC et les acteurs locaux gagnent cependant en intensité à la faveur du processus de décentralisation en cours dans le pays. En effet, les acteurs locaux sont appelés à jouer des rôles de première importance à travers notamment la délégation de la maîtrise d'ouvrage des équipements hydrauliques à ces acteurs par l'Etat.

C'est ainsi par exemple que la FAUEREB, au cours de son Assemblée Générale ordinaire prévue pour se tenir en février 2009 entend prendre langue avec les élus locaux des communes des régions des Hauts-Bassins, des Cascades et du Sud-Ouest afin de mieux clarifier les rôles et les responsabilités que les uns et les autres seront désormais amenés à jouer.

Enfin, exception faite du CREPA, les relations des réseaux d'OSC sont inexistantes avec les institutions sous-régionales et régionales, en tous cas pour les réseaux nationaux. Seuls les réseaux internationaux ont cette fenêtre ouverte sur les institutions sous-régionales et sur l'international. C'est un peu le cas du ROJALNU-OMD avec l'UEMOA et d'ANEW qui bénéficie du statut de représentant de la société civile africaine auprès du Conseil des Ministres Africains sur l'Eau (AMCOW). Au niveau mondial, la Coalition WASH, ANEW et GWA sont membres de réseaux bien structurés.

Tableau 23 : Forces et des faiblesses des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC

RESEAUX	FORCES	FAIBLESSES
PNE	<ul style="list-style-type: none"> - structure légère autour d'un secrétaire exécutif qui permet une réaction rapide ; - logé au sein d'une structure solide et crédible (ONEA), - appartient à un réseau ouest africain (GWP-AO) et mondial (GWP), - existence de synergies et de partages d'expériences avec les autres PNE en Afrique de l'Ouest, - composition du Comité Directeur diversifié pour prendre en compte plus de sensibilités (administration, secteur privé, collectivités territoriales, industriels, ONG et Genre), - participe aux mécanismes de prise de décisions sur l'eau à travers le CNE, - dispose d'un outil de plaidoyer (étude sur la gouvernance de l'eau au Burkina Faso), - tenue régulière des rencontres statutaires du comité directeur (mensuelle) et de l'Assemblée Générale (annuelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - capacité financière critique car ne générant pas de revenus et difficultés à recouvrer les cotisations, - n'a pas encore réussi à regrouper tous les acteurs de l'eau au Burkina Faso dans un seul cadre de concertation (PNE), - les points focaux ne sont pas encore en place dans les régions, - manque de visibilité du PNE sur le terrain, - faible équipement, atténué cependant par l'apport de la structure hôte, - faible capacité de plaidoyer/lobbying (absence d'outils propres dans ce sens)
CCEPA	<ul style="list-style-type: none"> - reconnu par l'Etat et considéré comme interlocuteur de la société civile, - le réseau compte dans ses rangs des organisations internationales très écoutés (CREPA), - dispose d'un site web : www.plaidoyer-bf.net et d'outils de communication (dépliants). 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'implication des membres, notamment dans les actions de plaidoyer au haut niveau, - faibles capacités organisationnelles des membres, - pas de secrétaire exécutif, - absence de siège, - dépliant non mis à jour.
RICHE	<ul style="list-style-type: none"> - membres dynamiques, motivés et engagés sans compensation, - plusieurs membres en provinces sont porteurs de projets qui sont en attente de financement pour leur mise en œuvre, - doté d'un puissant outil de plaidoyer et de pression (la presse), - diversité des profils professionnels (presse écrite, radio et télé) 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de ressources financières, - manque de siège, - ne fait pas de plaidoyer

Forces et des faiblesses des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC (suite)

RESEAUX	FORCES	FAIBLESSES
C/WASH	<ul style="list-style-type: none"> - émanation d'un mouvement planétaire soutenu par les nations unies, - les membres de la Coalition au Burkina Faso sont des organisations crédibles, - sous-tendu par une charte et des principes partagés et acceptés par les membres partenaires, - jouit d'une bonne visibilité, fruit d'une bonne stratégie de communication, - dispose d'outils de plaidoyer, - visible sur la toile mondiale : www.wsscc.org, 	<ul style="list-style-type: none"> - manque d'engagement de certains membres dans les activités, - absence de personnel permanent pour s'occuper exclusivement de WASH, - difficultés à mobiliser les financements.
REJEA	<ul style="list-style-type: none"> - engagement des membres, - reconnaissance par les populations de la justesse et de la pertinence de l'action du réseau, - visibilité relativement bonne des actions du réseau en dépit de la faiblesse des ressources, - bonne stratégie de communication à travers les organes de presse (radio, télé et presse écrite), les banderoles, les dépliants, etc., - reconnaissance par les autorités administratives et communales de la pertinence des initiatives du REJEA, - existence de plans d'action bi-annuel, - ciblage de la frange jeune de la population pour une durabilité des actions. 	<ul style="list-style-type: none"> - difficultés de financement des activités, - relations difficiles avec certains partenaires (promesses de prix aux lauréats des non tenus), - relations souvent difficiles avec les autorités administratives et communautés qui collent souvent aux OSC l'étiquette de « syndicalistes », - perte de financements dans les circuits administratifs de certains départements ministériels - difficultés de recouvrement des cotisations, - problèmes de circulation de l'information au MEBA entre les Directeurs Provinciaux de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (DPEBA) et les Circonscription d'Enseignement de Base (CEB) qui rejailit sur le REJEA, - inexistence de rapport d'activité (non finalisé !).

Forces et des faiblesses des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC (suite)

RESEAUX	FORCES	FAIBLESSES
ROJALNU	<ul style="list-style-type: none"> - l'engagement des membres en dépit du fait qu'il n'y ait pas de rétribution, - engagement en faveur de l'atteinte des OMD au Burkina Faso, - membre d'un réseau ouest-africain et mondial des jeunes leaders des Nations Unies, - visibilité sur le web à travers le site du PNUD, www.undp.org, - communication par le canal de dépliants, - tâche de rapportage au cours du Forum Mondial de la Jeunesse en Chine (novembre 2008), - présidence du Comité International de Pilotage du Forum des Jeunes Leaders des Nations Unies, Bamako 2009, - relations étroites avec les autorités et les institutions nationales, - existence d'outils de plaidoyer (rapport de plaidoyer, engagement signé des autorités, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - réseau très jeune et ne couvre pas de ce fait l'ensemble des communes urbaines et rurales du pays, - inexistence de rapports d'activités, - pas de siège propre (logé au sein de l'Association Trait d'Union des Jeunes Burkinabè au secteur 16 de Ouagadougou), - promesses de financement du PNUD non encore libérés.
ANEW	<ul style="list-style-type: none"> - réseau d'envergure internationale, - doté de puissants outils de plaidoyer et de communication (site web, mailing list des membres), - forte capacité de réseautage 	Pas de visibilité au niveau national
GWA	<ul style="list-style-type: none"> - réseau d'envergure internationale, - doté de puissants outils de plaidoyer et de communication (site web), - forte capacité de réseautage 	Faible visibilité au niveau national

Forces et des faiblesses des réseaux, plates-formes et collectifs d'OSC (suite)

RESEAUX	FORCES	FAIBLESSES
FAUERE B	<ul style="list-style-type: none"> - 46 localités couvertes, - Les instances statutaires se tiennent régulièrement et sur fonds propres, - Renouvellement régulier des organes (à chaque AG), - Tous les AEPS fonctionnement grâce au système de mutualisation, - Existence d'une base de données bien documentées et régulièrement mise à jour, - Production de rapports d'activités chaque année, - Existence de plans d'action sur 2 ans, - Comptes audités annuellement par un cabinet agréé (ACK), - Partenariats diversifiés au plan national et international, - membre du CNE, - Appui-conseil de l'ADAE. 	<ul style="list-style-type: none"> - La concurrence forte avec les ressources alternatives dans certains centres (PMH); - Le manque d'interlocuteurs locaux responsables pour assurer les fonctions de maîtrise d'ouvrage; - Le coût sans cesse croissant du carburant; - La non disponibilité de certaines pièces de rechange des groupes électrogènes; - La faible disponibilité de la ressource en eau (débits forages faibles) dans certaines localités, - L'absence de comptes-rendus réguliers aux populations, ce qui rejaillit sur le fonctionnement et est souvent source de crispation, - Mauvaise compréhension et application de la notion de bénévolat, - Inexistence d'outils de communication propres (dépliants, site web, etc.), - Ne mène pas de plaidoyer à proprement parler, - Des conflits entre AUE et chefs de centres ne parviennent pas à se résoudre à la base.
APIPAC	<ul style="list-style-type: none"> - organisme unique au Burkina Faso à mener ce genre d'activité dans le domaine de l'irrigation privée, - dispose d'une expertise qui la positionne en prestataire de service dans l'irrigation privée et ses activités connexes, - a bénéficié de nombreuses actions de renforcement des capacités, - existence d'un « label » APIPAC dans le domaine de la promotion de l'irrigation privée qui inspire nombre de pays voisins du Burkina Faso, - beaucoup de structures et d'individus sont référées à l'APIPAC à partir du MAHRH pour des questions relatives à l'irrigation, - accueille de nombreux stagiaires de l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement (2IE). 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de politique de communication sur elle-même et sur ses activités (cas de la pompe NAFA), - difficultés de recouvrement des cotisations ; certains membres ne paient que pour accéder à un service de la part de la structure, - l'esprit associatif n'est pas bien développé et compris, - difficultés de plus en plus à se voir confier l'exécution de certains projets nationaux sur l'irrigation par l'Etat : cas du PAFASP et du Projet Développement de la Petite Irrigation (DPI).

4.5 ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DES RESEAUX D'OSC

Il ressort du tableau les constats suivants :

Même si la nature et les activités de la plupart des réseaux s'inscrivent dans le plaidoyer en vue de peser sur les politiques d'eau dans le pays, ils ne sont que quelques uns finalement à en faire réellement sur le terrain ou à disposer d'outils de plaidoyer. Il s'agit du PNE, du CCEPA et de la Coalition WASH. Les réseaux ANEW et GWA sont bien outillés matériellement, financièrement et même sur le plan de l'organisation en réseau à travers le monde pour mener le plaidoyer, cependant leurs activités sont encore mineures dans le pays.

Tous les réseaux sans exception éprouvent des difficultés à mobiliser les financements pour mener leurs activités sur le terrain. Cela s'explique en partie par le nombre élevé de réseaux qui mènent les mêmes activités et sollicitent les soutiens financiers auprès des mêmes partenaires en général. Cependant, les réseaux avec des ramifications internationales s'en sortent mieux en arrivant à mobiliser des financements au niveau international pour financer des projets au niveau national. Une autre raison qui justifie la faible capacité financière des réseaux est leurs difficultés à recouvrer les cotisations annuelles de leurs membres. Ceci est une contrainte récurrente dans le milieu associatif où généralement certains membres ne sentent la nécessité de s'acquitter de leurs cotisations que lorsqu'ils voient se profiler à l'horizon des services ou des avantages auxquels autrement ils n'auraient pas droit.

Le constat est alors fait que les réseaux d'organisations de la société civile n'ont pas d'autonomie financière et sont obligés de soumettre des projets au financement des partenaires financiers qui appuient concomitamment les mêmes activités ou presque au niveau des Etats ou des collectivités, d'où des conflits d'intérêts avec ces derniers.

Les volets hygiène et assainissement sont faiblement pris en compte par les réseaux dans leurs activités sur le terrain en comparaison de l'approvisionnement en eau potable ou de l'utilisation de l'eau à des fins de production agricole comme le fait la FAUEREB et l'APIPAC. La Coalition WASH est la seule à avoir des résultats dans ces volets à travers la célébration chaque année de la journée mondiale des toilettes, des journées de lavage des mains, des caravanes de presses et l'organisation de forums sur l'assainissement afin d'accélérer le rythme en direction de l'atteinte des OMD.

Le REJEA en se lançant dans des réalisations physiques (réalisation et réhabilitation de latrines et de points d'eau potables dans des établissements scolaires) paraît disperser ses forces et ses ressources alors que son action aurait gagné en visibilité s'il renforçait ses actions de plaidoyer à travers l'organisations de journées de la propreté dans les communes et les activités de sensibilisation dans les établissements d'enseignement par l'organisation de concours de dessins et de poèmes auprès des élèves.

Le ROJALNU-OMD dispose de nombreux atouts au niveau international, sous-régional et national pour la mobilisation de ressources financières pour mener ses activités. Les entrées dont dispose le réseau auprès des autorités politiques nationales et sous-régional (UEMOA), si elles sont exploitées à bon escient peuvent permettre au réseau de booster la mise en œuvre des actions prévues au niveau national en direction de l'atteinte des OMD. A contrario, ces rapports qui pourraient être perçues par certains comme des accointances pourraient également entacher la crédibilité du réseau auprès de partenaires nationaux et étrangers.

La FAUEREB et l'APIPAC sont des exemples patents que les acteurs de la société civile peuvent en s'organisant mieux se positionner comme des acteurs incontournables et des prestataires de services dans des secteurs d'activité qui relevaient jusque là des prérogatives presque exclusives de l'Etat comme l'AEP ou la définition et la mise en œuvre de politiques et projets d'irrigation.

Dans le même registre, il ne nous est pas apparu au cours de nos investigations l'existence d'un quelconque réseau d'OSC à traiter exclusivement de la question spécifique de l'hydraulique pastorale. Ceci constitue une lacune majeure à notre sens car ce manque d'organisation des acteurs de ce domaine est en porte-à-faux flagrant avec d'une part, l'importance de ce secteur d'activité qui est le second pourvoyeur de ressources au Produit Intérieur Brut après l'agriculture, et d'autre part au vu des réformes institutionnelles en cours afin de

professionnaliser le secteur (loi d'orientation sur le pastoralisme, stratégie nationale de sécurisation foncière, etc.) pour lui permettre d'occuper pleinement sa place de seconde mamelle de l'économie nationale.

Enfin, les réseaux internationaux tant qu'ils ne sont pas représentés à travers des personnes morales indépendantes au niveau national, éprouvent des difficultés à rendre visible leurs actions en dépit de l'expérience en réseautage, des moyens qu'ils sont susceptibles de mobiliser, du prestige dont ils jouissent à l'international et des outils de communication et de plaidoyer développés et mis en œuvre.

4.6 AUTRES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS AYANT DES VOLETS EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT

En plus des regroupements d'acteurs de la société civile spécifiquement orientés sur l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, d'autres groupes d'utilisateurs (associations et/ou réseaux d'associations) dont les activités sont orientées sur d'autres domaines tels l'environnement, le développement agricole, pastoral, le Genre, etc. ont également des interventions dans le secteur de l'AEPHA. On peut citer au nombre de ces réseaux :

- le Réseau Africain Jeunesse et Santé, section du Burkina Faso (RAJS/BF),
- SOS Sahel International,
- le Réseau de Communication, d'Information et de Formation des ONG Féminines (RECIF/ONG),
- le Réseau OSC-Environnement,
- le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA),
- le Réseau Afrique Jeunesse,
- le Réseau de Communication sur le Pastoralisme (RECOPA),
- le Comité National des Barrages du Burkina (CNBB),
- le Comité National de l'Irrigation et du Drainage (CNID),
- le Réseau Bilital Marobè (REBIMA),
- le Conseil Régional des Unions du Sahel (CRUS),
- l'Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES),
- etc.

Ces réseaux sont le plus souvent bien organisés, mieux structurés et disposent de plus d'expérience et de ressources pour mener le plaidoyer y compris dans le domaine spécifique de l'AEPHA mieux que les réseaux spécialisés. Ces organisations ont généralement des relations avec les institutions sous-régionales et internationales (UEMOA, CEDEAO, UA, FAO, etc.) dont elles bénéficient d'appuis divers et participent régulièrement aux activités.

Le GWP-AO est également à l'initiative d'un réseau informel de communicateurs dans les pays de l'Afrique de l'Ouest. Ce réseau s'appuie sur des communicateurs (journalistes) issus d'organes de presse au niveau des pays. L'objectif poursuivi à travers cette initiative est de s'assurer que les questions liées à l'eau et à l'environnement sont régulièrement couvertes par les médias nationaux. Il s'agit donc d'aller au-delà du factuel pour mettre la problématique de l'eau au centre des préoccupations de tous les jours de tous les acteurs.

5) MODES D'INFLUENCE DES POLITIQUES ET STRATEGIES D'AEPHA PAR LES OSC

5.1. MODES DE REPRESENTATIVITE ET DE PARTICIPATION DES OSC DANS LES MECANISMES DE PRISE DE DECISION OU DE DEFINITION DE STRATEGIES SUR L'AEPHA

Les organisations de la société civile nationale prises individuellement exécutent à travers leurs activités sur le terrain des missions de développement initialement dévolues aux structures étatiques qui ont la responsabilité d'assurer aux populations le bien-être et la prospérité. Cependant, si l'action est partagée, la définition des politiques et stratégies en faveur d'un mieux-être des populations reste encore de la souveraineté de l'Etat et de ses démembrements.

Toutefois, et pour s'assurer de prendre en compte les préoccupations de l'ensemble des couches de la population dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement les concernant, l'Etat a instauré des cadres de concertations ouverts à l'ensemble des acteurs : usagers, organisations de la société civile, entreprises, bureaux d'études, collectivités territoriales, etc. Au Burkina Faso et en ce qui concerne spécifiquement le secteur de l'AEPHA, les concertations sont organisées autour du Conseil National de l'Eau et du Comité National de Pilotage du PN-AEPA. Nombre d'OSC participent individuellement à ces cadres de concertation tout comme elles participent aux différentes rencontres d'échanges sur l'eau (séminaires, ateliers, restitution d'étude, etc.).

5.2. MODES DE REPRESENTATIVITE DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS DANS LES MECANISMES DE PRISE DE DECISION OU DE DEFINITION DE STRATEGIES SUR L'AEPHA

Conformément au principe de participation, la mise en oeuvre de la politique nationale de l'eau nécessite la mise en place d'une organisation favorisant l'implication effective de tous les acteurs, aussi bien pour l'élaboration des documents d'orientation politique que pour la mise en oeuvre de la gestion des eaux aux différentes échelles géographiques. Dans cette perspective le CNE et le CNP-PN-AEPA sont des cadres de concertation au travers desquels les préoccupations des usagers sont portées.

Le CNE créé par décret ministériel en novembre 2002 et installé en décembre 2003, est un cadre de concertation nationale regroupant les acteurs de l'eau (Etat, Collectivités locales, Usagers, OSC de l'eau) et consulté sur les orientations fondamentales de la politique de l'eau, la planification et la réglementation des ressources en eau, et tous les projets d'envergure ayant une incidence sur les ressources en eau.

On notera aussi l'importance croissante des collectivités locales (les communes) auxquelles l'Etat délègue progressivement ses prérogatives notamment dans la maîtrise d'ouvrage de l'AEPHA en milieu rural. Les Plans Communaux de Développement (PCD) constituent à cet égard des cadres appropriés de participation des OSC à la prise de décision concernant l'AEPHA.

Il y a enfin la déconcentration de l'administration au niveau des régions, des provinces, et pour certains services, des départements administratifs. Ces différents niveaux de déconcentration sont aussi les répondants des cadres comme le CNE ou le CNP-PN-AEPA au niveau de leurs sphères d'influence géographique respectives.

5.3. ATTENTES DES POUVOIRS PUBLICS A L'ENDROIT DES RESEAUX, PLATES-FORMES ET COLLECTIFS

En associant les acteurs de la société civile aux concertations sur l'eau, les autorités en charge de l'eau cherchent avant toute chose à avoir la prise en compte la plus large possible des attentes et des préoccupations des populations auxquelles sont destinées in fine ces politiques et stratégies. Par conséquent, l'attente première des autorités est une assurance de légitimité des représentants de la société civile à la base.

A cet égard, la multiplicité des regroupements autour d'un même thème et souvent des mêmes activités est perçue comme susceptible d'entacher la légitimité des OSC. Qui représente au mieux les intérêts des populations ? Qui prendre en compte dans les mécanismes de prise de décisions ? Ce sont autant de questionnements que ne manquent pas de se poser souvent les responsables des départements techniques en charge de l'eau.

Enfin, il est attendu que les OSC instaurent un dialogue permanent en leur sein afin de constituer des réseaux, plates-formes et collectifs forts, crédibles et légitimes.

5.4. ANALYSE DES FORCES ET FAIBLESSES DE L'IMPLICATION DES OSC DANS LES POLITIQUES D'AEPHA

Le paysage institutionnel et organisationnel du Burkina Faso est caractérisé par le foisonnement des associations au terme de la loi 10/92 portant liberté d'association dans le pays. Ces associations sont actives dans les divers domaines du développement dont le secteur de l'AEPHA où on peut en dénombrer plus de cent cinquante (150) selon les sources de la DSONG. Cette diversité des acteurs de la société civile constitue en soi un atout puisque ce sont autant de sources potentielles de soutien qui sont ainsi théoriquement mises à la disposition de la population. Ce sont aussi des défenseurs potentiels de la cause des usagers de l'eau potable et de l'assainissement.

A l'opposé, la multiplicité des acteurs de la société civile et les faiblesses de leurs regroupements en réseaux, plates-formes et collectifs constituent une contrainte certaine à leur implication et participation dans les mécanismes de prise de décisions et de définition de politiques et stratégies sur l'eau et l'assainissement. Se pose à ce niveau un problème de représentativité en même temps qu'un défaut de légitimité des représentants de la population.

En règle générale, la caractéristique d'un réseau est de défendre les intérêts de ses membres en pesant sur les décisions et l'action politiques et en portant leur voix, leurs préoccupations et leurs attentes là où se prennent les décisions qui influenceront nécessairement sur leurs vies. Cependant, force est de reconnaître que certains réseaux au Burkina Faso n'en font pas leur préoccupation première préférant souvent mettre l'accent sur les réalisations physiques de leurs membres sur le terrain.

Ceux qui en font leur cheval de bataille sont le plus souvent mal outillés sur le plan technique, humain, matériel et surtout financier pour mener à bien les actions de plaidoyer. Ajouté à cela, la faiblesse des relations de collaboration entre les réseaux au niveau du pays affaiblit aussi considérablement leur force de pression et de proposition.

Enfin, si la dynamique d'implication des OSC est en marche au niveau des structures étatiques, notamment le MAHRH, sa transposition au niveau des communes demeure encore un impératif à un moment où les acteurs locaux sont appelés à assumer de plus en plus certaines des responsabilités exercées jusque là par l'Etat dans leur espace territorial. A l'image des cadres nationaux de concertation, les OSC se doivent de se rapprocher des élus locaux pour ensemble clarifier les rôles et responsabilités de chacun en fonction de son domaine de compétence.

6) PROPOSITIONS D'AXES DE PLAIDOYER ET DE PARTENARIATS

Axe 1 : Appuis au renforcement des réseaux locaux (coopération Sud/Sud)

- renforcement des capacités en plaidoyer (élaboration et utilisation d'outils de plaidoyer),
- renforcement des capacités en mise en réseau (relations inter réseaux autour d'un pôle),
- développement de centres de ressources,
- développement des capacités de fundraising,
- renforcement des relations avec des réseaux similaires dans la sous - région et en Afrique,
- Renforcement des capacités techniques et institutionnelles.

Axe 2 : Renforcement de la collaboration avec les acteurs locaux (coopération Sud/Sud)

- développement des relations avec les acteurs locaux à travers la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans locaux et régionaux de développement, l'établissement d'une charte de collaboration avec les collectivités territoriales,
- appuis dans le cadre de la coopération décentralisée (échange d'expériences).

Axe 3 : Collaboration Nord/Sud entre réseaux d'OSC

- renforcement des capacités de mise en réseau au niveau international,
- partenariats pour le renforcement des ressources humaines, matérielles et financières,
- partenariats dans la mobilisation des fonds au niveau international,
- appuis pour la participation des réseaux nationaux aux évènements internationaux sur l'eau et l'assainissement,
- échange de volontaires (stagiaires).

7) CONCLUSION

La société civile au Burkina Faso est caractérisée par son dynamisme organisationnel, en témoigne le nombre élevé d'associations (ONG) officiellement reconnues et répertoriés à la Direction du Suivi des ONG (DSONG). L'étude sur *l'Etat des lieux des réseaux, plates-formes et collectifs d'organisations de la société civile du domaine de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement* a révélé l'existence de dix (10) de ces formes de regroupements dans le pays.

D'un point de vue juridique, la grande majorité de ces réseaux (7 au total) est reconnue et enregistrée sous la loi 10/92/ADP du 15 décembre 1992 portant liberté d'association au Burkina Faso ; un (1) est organisé et régi par une charte mais ne s'est pas encore dotée d'une personnalité juridique tandis que deux (2) ne sont pas encore formellement constituées comme personnes morales mais cependant, ils ont des activités significatives dans le pays, même si elles ne sont pas encore très visibles.

La dizaine de réseaux d'OSC ainsi identifiés ont des activités qui recourent un large éventail des usages de l'eau, notamment dans les secteurs de l'AEPHA. Cependant, il existe un déséquilibre de l'AEP au détriment d'une part de l'hygiène et assainissement, et d'autre part, des autres usages de l'eau. L'illustration de cet état de fait est qu'il ne nous est pas été donné de relever l'existence d'un réseau d'OSC sur le thème spécifique de l'hydraulique pastorale au moment où le secteur de l'élevage est pris dans des réformes institutionnelles au niveau national et sous-régional pour lui permettre de jouer à fonds son rôle de second pourvoyeur de richesse nationale.

Du point de vue strict des missions et objectifs qu'ils se sont assignés, les différents réseaux s'inscrivent dans une dynamique de plaidoyer afin d'influer sur les décisions politiques concernant le secteur AEPHA. Le constat à ce niveau également, est que les réseaux ne sont pas bien outillés pour remplir leurs missions : absence d'outils de plaidoyer, de connaissances techniques et surtout de ressources financières, constituent le lot commun de ces acteurs, surtout les réseaux nationaux. A côté d'eux, ceux ayant des ramifications internationales sont mieux outillés, bien structurés et avec des fortes capacités de mobilisation de ressources financières au niveau internationales, mais ne sont malheureusement pas bien implantés dans le pays, d'où la nécessité de renforcer les relations de collaboration entre eux au niveau national (mise en réseaux).

Il est tout aussi nécessaire pour ces réseaux de renforcer les regroupements qui sont enclenchés entre eux autour de trois (3) grands pôles afin d'une part, de combler leurs lacunes techniques et organisationnelles, et d'autre part, de s'affirmer comme les représentants légitimes des populations au sein des instances et mécanismes de prise de décision dans les domaines de l'AEPHA.

Enfin, il apparaît tout aussi salubre pour ces réseaux de réussir leur positionnement sur le nouvel échiquier national qui se dessine progressivement au fur et à mesure que le processus de décentralisation prend pied dans le pays. C'est un impératif de maîtriser les enjeux locaux afin de pouvoir profiter des opportunités que sont susceptibles d'offrir les partenariats globaux.

8) ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES STRUCTURES ET PERSONNES RENCONTREES

N	STRUCTURE	PERSONNE RENCONTREES	ADRESSE	DATE
1	Partenariat National de l'Eau (PNE/BF)	Marc R. OUEDRAOGO, Secrétaire Exécutif	70163500	21/11/08
2	Réseau d'Information et de Communication sur l'Hygiène, l'Eau potable et l'assainissement (RICHE)	Cyr Payim OUEDRAOGO, Président	70729778	22/11/08
3	Cadre de Concertation sur l'Eau Potable et l'Assainissement (CCEPA)	Etienne PODA, Secrétaire Adjoint à l'Organisation	70112592	01/12/08
4	Réseau africain des OSC sur l'eau et l'assainissement (ANEW/Burkina)	Ousséni DIALLO, PCA du CCEPA, Point Focal ANEW/Burkina	70204161	26/11/08
5	Alliance mondiale genre et eau (GWA)	Ousséni DIALLO, Président de Green Cross Burkina Faso, Point Focal GWA/Burkina	70204161	28/11/08
6	Coalition WASH	Aline NAPON / OUEDRAOGO, Directrice du Département Plaidoyer et Relations Publiques	50397388 / 50397378 76559181	20/11/08 26/11/08
7	Réseau des Jeunes pour l'Eau et l'Assainissement (REJEA/BF)	Antoine COULDIATY	76660641	26/11/08
8	Fédération des Associations d'Usagers de l'Eau de la Région de Bobo-Dioulasso (FAUEREB)	Daouda SANOU Amadou SANOU	20976164 20983110	15/12/08
9	Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des OMD (ROJALNU-OMD/BF)	Arouna SANDWIDI	70279751	02/12/08
10	Association pour la Promotion de l'Irrigation Privée et des Activités Connexes (APIPAC)	Eugène SAMPEBRE	70292009	24/12/08
11	Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable (DAEP)	Ousséini THANOU	50374863	25/11/08

ANNEXE 2 : DOCUMENTS ET SITES CONSULTÉS

1. Rapport d'étude sur l'*Etat des lieux de la gouvernance de l'eau au Burkina Faso*, PNE, juillet 2006 ;
2. *Mobilisation de la Coalition Eau autour des dynamiques africaines en cours, pour l'accès à l'eau et à l'assainissement*, octobre 2008 ;
3. *Proposition de la Coalition Eau pour le G8 d'Hokkaido*, juin 2008 ;
4. *Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015, document de programme*, MAHRH-DGRE, novembre 2006 ;
5. *Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement à l'horizon 2015, document de montage institutionnel*, MAHRH-DGRE, novembre 2006 ;
6. *Document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur Assainissement Eaux Usées et Excréta (EUE) en milieu rural dans le cadre du PN-AEPA*, MAHRH-DGRE, janvier 2008 ;
7. *Réforme du système de gestion des infrastructures hydrauliques d'approvisionnement en eau potable en milieu rural et semi urbain, document cadre de la réforme*, MEE, août 2000 ;
8. *Politique et stratégie nationales d'assainissement*, MAHRH-DGRE, juillet 2007 ;
9. www.undp.org ;
10. www.plaidoyer-bf.net ;
11. www.wsscc.org ;
12. www.freshwateraction.net/aneu ;
13. www.genderandwater.org ;